

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 846

10 avril 2013

SOMMAIRE

Asdecor S.à r.l.	40605	GFI Group Services Lux Limited	40568
Bevis Investment S.A.	40565	Ginko S.A.	40568
Bezant Invest S.à r.l.	40562	Globe Participations S.à r.l.	40568
BgCO S.à r.l.	40562	Grand Mogul Holdings S.à r.l.	40605
BHF-BANK International	40565	Himmelsberg S.A.	40568
Bio&Naturel S.à r.l.	40565	Hortulux	40568
BioProphyl Europe S.à r.l.	40562	HSH Luxembourg S.à r.l.	40569
BJR International S.A.	40565	IMP S.à r.l.	40567
Caledonian International Investments Company S.A.	40562	INA Acquisition S.à r.l.	40589
Carta S.A.	40563	INTEBEL Holding S.A.	40567
Cegelix S.A.	40563	International Contractor Group	40567
Chandler Private S.A. SPF	40563	International Contractor Group	40567
Crystal Marine S.A.	40564	International Real Estate S.A.	40566
Danube SCA SICAR	40580	International Spare Parts S.A.	40567
Daum Investments International S.A.	40607	Kaps Stars Belle Etoile	40569
DCC Treasury S.à r.l.	40564	KEM S.à r.l.	40569
DCC Treasury S.à r.l.	40564	Keyinvest Renting bg Luxembourg S.A. ..	40569
De l'Isle S.A.	40564	Kingdom Holding 2 GP S.à r.l.	40600
DG Habitat S.A.	40563	KMS Participations S.A.	40569
Ebrand Services FBS	40608	Latitude Luxembourg S.à r.l.	40602
EP Gretlade S.à r.l.	40565	Lone Star Capital Investments S.à r.l.	40573
Espadon Investments S.à r.l.	40586	Luxembourg Elmira 2 Sàrl	40600
Experian Luxembourg Finance S.à r.l.	40570	Rhea	40604
Falk G.m.b.H.	40566	SHBK International S.A.	40608
Fara Associates S.A.	40566	Viana Ventures S.à r.l.	40580
Freie Internationale Sparkasse S.A.	40566	Wiesbaden (Bridge) S.à r.l.	40573

Bezant Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 330.000,00.

Siège social: L-6680 Mertert, 6A, rue Haute.

R.C.S. Luxembourg B 119.310.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013028907/10.

(130035117) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2013.

BgCO S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8386 Koerich, 4, Chemin du Fockeschlass.

R.C.S. Luxembourg B 63.066.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013028908/10.

(130035595) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2013.

BioProphyl Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6440 Echternach, 53, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 127.947.

Die Gesellschafter haben folgenden Beschluss gefasst:

Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in L-6440 Echternach, 53 rue de la Gare, mit sofortiger Wirkung.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 27. Februar 2013.

G.T. Experts Comptables S.à r.l.

Luxembourg

Référence de publication: 2013028909/13.

(130035103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2013.

Caledonian International Investments Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8360 Goetzingen, 3A, rue des Champs.

R.C.S. Luxembourg B 104.862.

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 20 décembre 2012

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 20 décembre 2012 les actionnaires ont pris les décisions suivantes à l'unanimité, tous les actionnaires étant présents ou représentés.

Première résolution

L'assemblée générale accepte la démission avec effet à ce jour de Monsieur Saïd El Gourari, né le 14 avril 1975 à Metz (Moselle), demeurant à L-8077 Bertrange, 117a, rue de Luxembourg, comme administrateur au sein du conseil d'administration de la société.

Deuxième résolution

L'assemblée générale accepte la nomination de Monsieur Claude Karp, né le 11.10.1972 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-8561 Schwebach, 1 Haaptstrooss, comme administrateur au sein du conseil d'administration de la société. Le mandat de Monsieur Claude Karp commence ce jour et se terminera à l'issue de l'assemblée générale de l'année 2017.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Le Président du Bureau

Référence de publication: 2013028965/21.

(130035500) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2013.

Cegelix S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9227 Diekirch, 11, Esplanade.
R.C.S. Luxembourg B 94.938.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013028971/10.

(130035708) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2013.

Chandler Private S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.
R.C.S. Luxembourg B 157.383.

Les comptes annuels au 30.06.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28.02.2013.

Pour: CHANDLER PRIVATE S.A. SPF

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Isabelle Marechal-Gerlaxhe / Johanna Tenebay

Référence de publication: 2013028974/15.

(130035551) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2013.

Carta S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 82.155.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CARTA S.A.

A. BOULHAIS / S. KRANCENBLUM

Director of category B / Director of category A

Référence de publication: 2013028968/12.

(130035774) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2013.

DG Habitat S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5887 Hesperange, 387, route de Thionville.
R.C.S. Luxembourg B 116.099.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 19 décembre 2011

«Unique résolution

L'assemblée décide de révoquer le commissaire aux comptes actuel Sofinter Gestion S.à r.l., ayant son siège social à Munsbach.»

«Elle décide de nommer en son remplacement:

Backoffice S.à r.l., ayant son siège social à L-3394 Roeser, 49, Grand-Rue, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 162955.

Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2017.»

POUR EXTRAIT CONFORME.

Hesperange, le 19 décembre 2011.

Référence de publication: 2013029008/17.

(130035110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2013.

De l'Isle S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 37.104.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 19 février 2013

Est nommé administrateur, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2015, Monsieur Philippe PONSARD, ingénieur commercial, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Luc HANSEN, administrateur démissionnaire en date de ce jour

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 19 février 2013.

Référence de publication: 2013029003/14.

(130035461) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2013.

DCC Treasury S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 138.667.

—
Les comptes consolidés de DCC PLC au 31 mars 2012 en conformité avec l'article 314 de la loi du 10 août 1915 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 février 2013.

Référence de publication: 2013029001/11.

(130035158) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2013.

DCC Treasury S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 7.023.825,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 138.667.

—
Les comptes consolidés de DCC PLC au 31 mars 2011 en conformité avec l'article 314 de la loi du 10 août 1915 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2013.

Référence de publication: 2013029000/11.

(130035153) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2013.

Crystal Marine S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.
R.C.S. Luxembourg B 52.032.

—
Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung Abgehalten am 04. Februar 2013 am Gesellschaftssitz

Die Mandate des Verwaltungsrats, bestehend aus

- Georges Majerus, geschäftsansässig in 62, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg,
 - Yvette Verschuren, geschäftsansässig in 62, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg,
 - Pascal Wagner, mit neuer Geschäftsadresse in 59, route de Luxembourg, L-4761 Petange
des Administrateur Delege
 - Georges Majerus, geschäftsansässig in 62, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, und des Aufsichtskommissars
 - Fides Inter-Consult S.A., mit neuer Anschrift in 62, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg
- werden verlängert bis zur ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2018.

Luxemburg, den 04. Februar 2013.

Die Versammlung

Référence de publication: 2013028989/18.

(130035168) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2013.

Bevis Investment S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 142.189.

Suivant lettre du 6 février 2013, nous venons de dénoncer le siège social de la société Bevis Investment S.A., 1 rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg, nr de registre de commerce B 142189, avec effet au 28 février 2013.

Luxembourg, le 6 février 2013.

WAGENER & ASSOCIÉS

Jean WAGENER

Référence de publication: 2013028928/11.

(130035498) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2013.

BHF-BANK International, Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 534, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 10.008.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28.02.2013.

Référence de publication: 2013028929/10.

(130035678) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2013.

Bio&Naturel S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5610 Mondorf-les-Bains, 7, avenue des Bains.

R.C.S. Luxembourg B 159.380.

Le bilan au 31/12/2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28/02/2013.

Référence de publication: 2013028932/10.

(130035864) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2013.

BJR International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8440 Steinfort, 71, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 134.743.

Le Bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 février 2013.

GERARD Rachel.

Référence de publication: 2013028933/10.

(130035639) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2013.

EP Gretlade S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1249 Luxembourg, 2, rue du Fort Bourbon.

R.C.S. Luxembourg B 124.096.

Les comptes annuels au 30 septembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 février 2013.

TMF Luxembourg S.A.

Signature

Agent domiciliataire

Référence de publication: 2013029043/13.

(130035262) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2013.

Freie Internationale Sparkasse S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 13, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 79.983.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Freie Internationale Sparkasse S.A.
Luxembourg
Signatures

Référence de publication: 2013029076/12.

(130035152) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2013.

Falk G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9687 Surré, 21, rue du Moulin.
R.C.S. Diekirch B 107.927.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013029077/10.

(130035124) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2013.

Fara Associates S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 118.623.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de FARA ASSOCIATES S.A., tenue le 14 juin 2012

Il a été décidé ce qui suit:

- L'Assemblée décide de renouveler les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes en fonction pour une nouvelle période de six ans, qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle de 2018.

Pour extrait certifié conforme
Signature
Mandataire

Référence de publication: 2013029078/14.

(130035196) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2013.

International Real Estate S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 32.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12D, Impasse Drosbach.
R.C.S. Luxembourg B 85.457.

EXTRAIT

- Il résulte d'un courrier en date du 27 février 2013 remis en mains propres que la société Nationwide Management S.A, RCS Luxembourg n° B 9974 6, démissionne de son mandat d'administrateur et d'administrateur-délégué avec effet immédiat

- Il résulte de deux courriers en date du 27 février 2013 remis en mains propres que la société Alpmann Management S.A. RCS Luxembourg n° B 99739 et Tyndall Management S.A., RCS Luxembourg n°99747 démissionnent de leurs mandats d'administrateurs avec effet immédiat.

- Il résulte d'un courrier en date du 27 février 2013 remis en mains propres que la société Fiduciary & Accounting Services S.A. démissionne de son mandat de Commissaire aux comptes avec effet immédiat.

Luxembourg, le 28 février 2013.

International Real Estate S.A.

Référence de publication: 2013029188/18.

(130035889) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2013.

IMP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 159.669.

EXTRAIT

Monsieur Benjamin Dupuy, associé de la société, a changé son adresse professionnelle du 6-8, rue Haudriettes, 75003 Paris au Flat 2, 76 Chepstow Road, London W2 5BE, United Kingdom.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 28 février 2013.

Référence de publication: 2013029177/12.

(130035691) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2013.

INTEBEL Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2316 Luxembourg, 134, boulevard du Général Patton.
R.C.S. Luxembourg B 29.950.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013029181/10.

(130035709) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2013.

International Contractor Group, Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 7, place du Théâtre.
R.C.S. Luxembourg B 151.946.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 février 2013.

Un mandataire

Référence de publication: 2013029184/11.

(130035946) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2013.

International Contractor Group, Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 7, place du Théâtre.
R.C.S. Luxembourg B 151.946.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 février 2013.

Un mandataire

Référence de publication: 2013029185/11.

(130035947) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2013.

International Spare Parts S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 61, Gruuss-Strooss.
R.C.S. Luxembourg B 65.052.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Weiswampach, le 12 décembre 2012.

Référence de publication: 2013029189/10.

(130035878) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2013.

GFI Group Services Lux Limited, Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 12.020.000,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 153.207.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 18 février 2013.

Référence de publication: 2013029128/10.

(130035200) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2013.

Ginko S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 105.744.

Le Bilan au 31.12.2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013029131/10.

(130035628) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2013.

Globe Participations S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8284 Kehlen, 11, rue de Kopstal.
R.C.S. Luxembourg B 91.762.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Echternach, le 26 février 2013.

Signature.

Référence de publication: 2013029132/10.

(130035140) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2013.

Hortulux, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7356 Helmdange, 2, rue Nicolas Victor Colbert.
R.C.S. Luxembourg B 19.551.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013029147/10.

(130035711) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2013.

Himmelsberg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 62.737.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires de la société tenue le 22 février 2013 à 14.00 heures au siège social de la société.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale décide de transférer le siège social de la Société du L-2763 Luxembourg, 10 rue Sainte Zithe, au L-2520 Luxembourg, 33 Allée Scheffer.

Pour extrait sincère et conforme
L'Agent domiciliataire.

Référence de publication: 2013029144/14.

(130035448) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2013.

Keyinvest Renting bg Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9999 Wemperhardt, 4, op der Haart.

R.C.S. Luxembourg B 147.743.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013029221/10.

(130035710) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2013.

KMS Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 119.938.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2013.

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2013029224/11.

(130035150) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2013.

KEM S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9047 Ettelbruck, 47, rue Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 157.909.

Les comptes annuels au 31.12.12 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013029220/9.

(130035274) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2013.

Kaps Stars Belle Etoile, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-8050 Bertrange, route d'Arlon, CC Belle Etoile.

R.C.S. Luxembourg B 163.236.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 de la société privée à responsabilité limitée de droit belge KAP STARS BELGIUM S.p.r.l., inscrite auprès du registre de commerce belge sous le numéro 0837717239, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013029218/11.

(130034656) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2013.

HSH Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 119.858.

Le bilan au 31 Décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2013.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Mandataire

Référence de publication: 2013029165/13.

(130035039) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2013.

Experian Luxembourg Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 99, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 172.407.

In the year two thousand and twelve, on the fifteenth of November.

Before us Maître Jean SECKLER, notary, residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

EXPERIAN FINANCE 2012 Limited - Luxembourg Branch, established under the laws of Luxembourg, having its registered office at 99, Grand-rue, L-1661 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under number B172507 (the "Shareholder"),

here represented by Ms. Adeline HEIDERSCHIED, manager, residing professionally in Luxembourg, 99, Grand-Rue, by virtue of a power of attorney delivered to her,

Which power, after being signed *ne varietur* by the empowered and the notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The Shareholder has requested the undersigned notary to record that the Shareholder is the sole shareholder of Experian Luxembourg Finance S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having a share capital of forty thousand US dollars (USD 40,000.-), with registered office at 99, Grand-rue, L-1661 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated following a deed dated 30 October 2012, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 172.407 (the "Company"). The articles of incorporation of the Company have not yet been amended.

The Shareholder, represented as above mentioned, having recognised to be duly and fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda

1 To increase the corporate capital of the Company by an amount of seven hundred and twenty million US dollars (USD 720,000,000.-) so as to raise it from its present amount of forty thousand US dollars (USD 40,000.-) to an amount of seven hundred and twenty million forty thousand US dollars (USD 720,040,000.-).

2 To issue seven hundred and twenty million (720,000,000) new ordinary shares, with a nominal value of one US dollar (USD 1.-) per share, having the same rights and privileges as the existing shares.

3 To accept subscription for these new shares, without payment of a share premium by EXPERIAN FINANCE 2012 Limited -Luxembourg Branch and to accept payment in full for such new shares by a contribution in kind.

4 To amend the first (1st) paragraph of article five (5) of the articles of incorporation of the Company, in order to reflect the capital increase.

The Shareholder has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The Shareholder resolved to increase the corporate capital of the Company by an amount of seven hundred and twenty million US dollars (USD 720,000,000.-) so as to raise it from its present amount of forty thousand US dollars (USD 40,000.-) to an amount of seven hundred and twenty million forty thousand US dollars (USD 720,040,000.-).

Second resolution

The Shareholder resolved to issue seven hundred and twenty million (720,000,000) new shares with a nominal value of one US dollar (USD 1.-) per share, having the same rights and privileges as the existing shares.

Subscription and Payment

The Shareholder declared to subscribe for seven hundred and twenty million (720,000,000) new shares with a nominal value of one US dollar (USD 1.-) per share, without payment of a share premium and to make payment in full for such new shares by a contribution in kind consisting of a receivable of a nominal value of seven hundred and twenty million US dollars (USD 720,000,000.-) (the "Contribution").

The Contribution represents a value in aggregate amount of seven hundred and twenty million US dollars (USD 720,000,000.-).

Proof of the ownership by the Shareholder of the Contribution has been given to the undersigned notary.

The Shareholder declared that the Contribution is free of any pledge or lien or charge, as applicable, and that there subsist no impediments to the free transferability of the Contribution to the Company without restriction or limitation and that valid instructions have been given to undertake all notifications, registrations or other formalities necessary to perform a valid transfer of the Contribution to the Company.

The Shareholder further stated that a report has been drawn up by the managers of the Company wherein the Contribution is described and valued (the "Report").

The conclusions of the Report read as follows:

"Based on the work performed and described above, we have no observation to mention on the value of the contribution in kind which corresponds at least in number and nominal value to the seven hundred and twenty million (720,000,000) shares of nominal value of one US dollar (USD 1.-) each (total seven hundred and twenty million US dollars (USD 720,000,000.-)), to be issued."

The Report, which after being signed "ne varietur" by the Shareholder, as above represented, and the undersigned notary, will remain attached to the present deed.

Third resolution

The Shareholder resolved to accept said subscription and payment and to allot the seven hundred and twenty million (720,000,000) new shares according to the above mentioned subscription.

Fourth resolution

The Shareholder resolved to amend the first (1st) paragraph of article five (5) of the articles of incorporation of the Company, in order to reflect the above resolutions.

Said paragraph will from now on read as follows:

"The issued capital of the Company is set at seven hundred and twenty million forty thousand US dollars (USD 720,040,000.-) divided into [seven hundred and twenty million forty thousand (720,040,000) shares with a nominal value of one US dollar (USD 1.-) each, all of which are fully paid up."

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at EUR 6,800.-.

The contribution in kind of seven hundred and twenty million US dollars (USD 720,000,000.-) was valued at five hundred sixty five million six hundred forty two thousand Euro (EUR 565,642,000.-)

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereupon, the present deed was drawn up in Luxembourg by the undersigned notary, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, who is known to the undersigned notary by her surname, first name, civil status and residence, such person signed together with the undersigned notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le quinze novembre.

Par-devant nous Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

EXPERIAN FINANCE 2012 Limited - Luxembourg Branch,, régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 99, Grand-rue, L-1661 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B172507 Associé)),

ici représentée aux fins des présentes par Madame Adeline HEIDERSCHIED, gérante, demeurant professionnellement à Luxembourg, 99, Grand-Rue, aux termes d'une procuration lui délivrée. Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

L'Associé a requis le notaire instrumentant d'acter que l'Associé est le seul et unique associé de Experian Luxembourg Finance S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de quarante mille dollars (USD 40.000.-), dont le siège social est au 99, Grand-rue, L-1661 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, constituée suivant acte en date du 30 octobre 2012, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 172.407 (la «Société»). Les statuts de la Société n'ont pas encore été modifiés.

L'Associé, représenté comme ci-dessus indiqué, reconnaissant avoir été dûment et pleinement informé des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

Que l'ordre du jour de l'assemblée était le suivant:

Ordre du jour

1 Augmentation du capital social de la Société à concurrence de sept cent vingt millions dollars (USD 720.000.000.-) pour le porter de son montant actuel de quarante mille dollars (USD 40.000.-) à un montant de sept cent vingt millions quarante mille dollars (USD 720.040.000.-).

2 Émission de sept cent vingt millions (720.000.000) nouvelles actions ordinaires d'une valeur nominale d'un dollar (USD 1,-), chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les actions existantes.

3 Acceptation de la souscription de ces actions nouvelles par EXPERIAN FINANCE 2012 Limited - Luxembourg Branch, sans paiement de prime d'émission et acceptation de la libération de ces actions nouvelles intégralement par un apport en nature.

4 Modification du premier (1^{er}) paragraphe de l'article cinq (5) des statuts de la Société, afin de prendre en compte l'augmentation du capital.

L'Associé a requis le notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé a décidé d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de sept cent vingt millions de dollars (USD 720.000.000.-) pour le porter de son montant actuel de quarante mille dollars (USD 40.000.-) à un montant de sept cent vingt millions quarante mille dollars (USD 720.040.000.-).

Deuxième résolution

L'Associé a décidé d'émettre sept cent vingt millions (720.000.000) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale d'un dollar (USD 1,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes parts sociales.

Souscription - Paiement

L'Associé a déclaré souscrire à sept cent vingt millions (720.000.000) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale d'un dollar (USD 1,-) chacune, sans paiement d'une prime d'émission, et de libérer intégralement ces parts sociales souscrites par un apport en nature consistant dans une créance d'une valeur nominale de sept cent vingt millions de dollars (USD 720.000.000.-) (l'«Apport»).

L'Apport représente un montant total de sept cent vingt millions de dollars (USD 720.000.000.-).

La preuve par l'Associé de la propriété de l'Apport a été rapportée au notaire soussigné.

L'Associé a déclaré encore que l'Apport est libre de tout privilège ou gage et qu'il ne subsiste aucune restriction au libre transfert de l'Apport à la Société et que des instructions valables ont été données en vue d'effectuer toutes notifications, inscriptions ou autres formalités nécessaires pour effectuer un transfert valable de l'Apport à la Société.

L'Associé a déclaré qu'un rapport a été établi par les gérants de la Société dans lequel l'Apport est décrit et évalué (le «Rapport»).

Les conclusions du Rapport sont les suivantes:

«Sur base du travail effectué, tel que décrit ci-dessus, nous n'avons pas d'observations quant à la valeur totale des apports en nature qui correspond au moins au nombre et à la valeur nominale des sept cent vingt millions (720.000.000) de parts sociales d'une valeur nominale d'un dollar (USD 1,-) chacune (total sept cent vingt millions quarante mille dollars (USD 720.040.000.-)).».

Le Rapport, qui après avoir été signé «ne varietur» par l'Associé, tel que ci-dessus représenté, et le notaire soussigné, restera annexé aux présentes.

Troisième résolution

L'Associé a décidé d'accepter ladite souscription et ledit paiement et d'émettre les sept cent vingt millions (720.000.000) de parts sociales nouvelles conformément à la souscription ci-dessus mentionnée.

Quatrième résolution

L'Associé a décidé de modifier le premier (1^{er}) paragraphe de l'article cinq (5) afin de refléter les résolutions ci-dessus. Ledit paragraphe sera désormais rédigé comme suit:

«Le capital émis de la Société est fixé à sept cent vingt millions quarante mille dollars (USD 720.040.000.-) divisé en sept cent vingt millions quarante mille (720.040.000) parts sociales ayant une valeur nominale d'un dollar (USD 1,-) chacune, celles-ci étant entièrement libérées.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont estimés à 6.800,- EUR.

L'augmentation de capital sept cent vingt millions de dollars (USD 720.000.000.-) est évaluée à cinq cent soixante-cinq mille six cent quarante-deux mille euros (565.642.000,- EUR).

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée à la comparante connue du notaire soussigné par ses nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec, le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: Adeline HEIDERSCHEID, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 21 novembre 2012. Relation GRE/2012/4344. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Référence de publication: 2013023998/169.

(130029080) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2013.

Wiesbaden (Bridge) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 18.648.425,00.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 119.217.

—
EXTRAIT

Il résulte de la résolution de l'associé unique de la Société en date du 20 février 2013 que:

1) le mandat de Madame Marie-Thérèse Discret en tant que gérant de catégorie A de la Société a pris-fin avec effet immédiat;

2) il a été décidé de nommer Monsieur Tomas Lichy, né le 25 novembre 1972 à Ostrava (République Tchèque), résidant professionnellement au 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg en tant que gérant de catégorie A de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2013.

Pour la Société

Référence de publication: 2013028793/18.

(130034616) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2013.

Lone Star Capital Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 39.706.250,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 91.796.

—
In the year two thousand and thirteen, on the sixth day of February.

Before the undersigned Maître Martine Schaeffer, notary public, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

1. Lone Star Global Holdings, Ltd., a limited liability company established Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermuda, registered under the number 32897 with the trade and companies register of Bermuda, here represented by Ms Josiane Meissener, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Hamilton, Bermuda, on 5 February 2013;

2. Lone Star Global Holdings II Limited, a limited liability company established Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermuda, registered under the number 45594 with the trade and companies register of Bermuda, here represented by Ms Josiane Meissener, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Hamilton, Bermuda, on 5 February 2013; and

3. Lone Star Global Lendings II Limited, a limited liability company established in Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermuda, registered under number 45592 with the Bermuda Registrar of Companies, here represented by Ms Josiane Meissener, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Hamilton, Bermuda, on 5 February 2013.

collectively referred to as the Shareholders.

Said proxies, after having been signed ne varietur by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties have requested the undersigned notary to act that they represent the entire share capital of the limited liability company (société à responsabilité limitée) denominated "Lone Star Capital Investments S.à r.l." (the

Company), registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 91796, established under the laws of Luxembourg, having its registered office at 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of notary Maître Schwachtgen, dated 14 February 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 311 of 22 March 2003, amended several times and for the last time by a deed of the undersigned notary dated 31 December 2012, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The Shareholders declare that the entire corporate share capital is represented at the present extraordinary general meeting which is thus duly constituted and may validly deliberate and decide on all the items of the agenda. The Shareholders waive the convening notice as they declare having been previously informed about the agenda of the meeting.

Agenda

1. Registration of the share capital increase of 3 January 2013 decided under the authorised share capital;
2. Registration of the share capital increase of 23 January 2013 decided under the authorised share capital;
3. Reduction of the share capital from its current amount of EUR 39,716,250.- to an amount of EUR 39,706,250.- by the cancellation of 80 class D-8 shares; and
4. Amendment of article 6 of the articles of association of the Company.

This having been declared, the Shareholders, represented as stated above, have taken the following resolutions:

First resolution

Article 7 of the articles of association of the Company provides for an authorised capital and authorises the managers of the Company to render effective an increase of the share capital under the authorised share capital.

In a resolution of 3 January 2013, the board of managers of the Company has decided:

- a. to create a new class of shares denominated D-8 shares;
- b. to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 801,750.- (eight hundred one thousand seven hundred fifty euro), in order to raise it from its current amount of EUR 38,914,000.- (thirty-eight million nine hundred fourteen thousand euro), represented by 311,312 (three hundred eleven thousand three hundred twelve) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 64 (sixty-four) classes, to an amount of EUR 39,715,750.- (thirty-nine million seven hundred fifteen thousand seven hundred fifty euro) represented by 317,726 (three hundred seventeen thousand seven hundred twenty-six) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 65 (sixty-five) classes;
- c. to pay a share premium of an amount of EUR 100,90 (one hundred euro and ninety cents); and
- d. to issue 6,414 (six thousand four hundred fourteen) new class D-8 shares (the New D-8 Shares), having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each.

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare and accept that the board of managers (i) has resolved to not grant any preferential subscription rights regarding the New D-8 Shares (ii) has accepted the subscription to, and payment of the New D-8 Shares and the payment of the share premium by Lone Star Global Holdings II Limited.

The payment of the New D-8 Shares and of the share premium has been made for value on 3 January 2013 by Lone Star Global Holdings II Limited, evidence of which has been given to the board of managers.

A copy of the bank statement evidencing the payment of the subscription amount is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *in varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR 39,715,750.- (thirty-nine million seven hundred fifteen thousand seven hundred fifty euro) as of 3 January 2013.

Second resolution

Article 7 of the articles of association of the Company provides for an authorised capital and authorises the managers of the Company to render effective an increase of the share capital under the authorised share capital.

In a resolution of 23 January 2013, the board of managers of the Company has decided:

- a. to create a new class of shares denominated E-8 shares;
- b. to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 500.- (five hundred euro), in order to raise it from its current amount of EUR 39,715,750.- (thirty-nine million seven hundred fifteen thousand seven hundred fifty euro) represented by 317,726 (three hundred seventeen thousand seven hundred twenty-six) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 65 (sixty-five) classes, to an amount of EUR 39,716,250.- (thirty-nine million seven hundred sixteen thousand two hundred fifty euro) represented by 317,730 (three hundred seventeen thousand seven hundred thirty) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 66 (sixty-six) classes; and
- c. to issue 4 (four) new class E-8 shares (the New E-8 Shares) having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each.

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare and accept that the board of managers (i) has resolved to not grant any preferential subscription rights regarding the New E-8 Shares (ii) has accepted the subscription to, and payment of the New E-8 Shares by Lone Star Global Holdings, Ltd..

The payment of the New E-8 Shares has been made for value on 23 January 2013 by Lone Star Global Holdings, Ltd., evidence of which has been given to the board of managers.

A copy of the bank statement evidencing the payment of the subscription amount is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR 39,716,250.- (thirty-nine million seven hundred sixteen thousand two hundred fifty euro) as of 23 January 2013.

Third resolution

The Shareholders resolve to reduce the nominal share capital of the Company from its current amount of EUR 39,716,250.- (thirty-nine million seven hundred sixteen thousand two hundred fifty euro) represented by 317,730 (three hundred seventeen thousand seven hundred thirty) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 66 (sixty-six) classes, by an amount of EUR 10,000.- (ten thousand euro),

to an amount of EUR 39,706,250.- (thirty-nine million seven hundred six thousand two hundred fifty euro), represented by 317,650 (three hundred seventeen thousand six hundred fifty) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 66 (sixty-six) classes,

by way of cancellation of 80 (eighty) class D-8 shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, each being held by Lone Star Global Holdings II Limited, and reimbursement to Lone Star Global Holdings II Limited of an amount of EUR 10,000.- (ten thousand euro).

Fourth resolution

As a consequence of the above resolutions, the Shareholders decide to amend Article 6 of the articles of association of the Company, so that it shall henceforth read as follows in its English version:

" **Art. 6.** The Company's subscribed share capital is fixed at EUR 39,706,250.- (thirty-nine million seven hundred six thousand two hundred fifty euro), represented by 317,650 (three hundred seventeen thousand six hundred fifty) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided in classes as follows:

1. 610 class B shares;
2. 545 class J-1 shares;
3. 8 class K-1 shares;
4. 9,985 class A-2 shares;
5. 1,271 class B-2 shares;
6. 7,987 class C-2 shares;
7. 5,109 class E-2 shares;
8. 114 class H-2 shares;
9. 2,195 class K-2 shares;
10. 692 class L-2 shares;
11. 12 class M-2 shares;
12. 6,222 class V-2 shares;
13. 692 class X-2 shares;
14. 12 class Y-2 shares;
15. 509 class AA-2 shares;
16. 1 class BB-2 share;
17. 12 class FF-2 shares;
18. 189 class GG-2 shares;
19. 1,705 class HH-2 shares;
20. 8,626 class D-3 shares;
21. 3,988 class H-3 shares;
22. 2,041 class I-3 shares;
23. 292 class K-3 shares;
24. 24 class M-3 shares;
25. 216 class N-3 shares;
26. 2,731 class O-3 shares;
27. 42,081 class Q-3 shares;

28. 11,862 class U-3 shares;
29. 502 class W-3 shares;
30. 605 class X-3 shares;
31. 440 class Y-3 shares;
32. 416 class AA-3 shares;
33. 38 class BB-3 shares;
34. 1,047 class CC-3 shares;
35. 221 class DD-3 shares;
36. 50 class EE-3 shares;
37. 13 class FF-3 shares;
38. 594 class GG-3 shares;
39. 23,559 class HH-3 shares;
40. 378 class II-3 shares;
41. 11,912 class JJ-3 shares;
42. 161 class KK-3 shares;
43. 100 class LL-3 shares;
44. 28,144 class A-4 shares;
45. 16,781 class B-4 shares;
46. 9,655 class C-4 shares;
47. 22,823 class D-4 shares;
48. 1,417 class E-4 shares;
49. 4,142 class F-4 shares;
50. 617 class G-4 shares;
51. 4,377 class A-5 shares;
52. 3,177 class C-5 shares;
53. 3,091 class D-5 shares;
54. 3,138 class E-5 shares;
55. 2 class F-5 shares;
56. 10,385 class H-5 shares;
57. 16,308 class A-6 shares;
58. 450 class B-6 shares;
59. 707 class C-6 shares;
60. 780 class A-7 shares;
61. 22,400 class B-7 shares;
62. 8,200 class A-8 shares;
63. 4,871 class B-8 shares;
64. 80 class C-8 shares;
65. 6,334 class D-8 shares; and
66. 4 class E-8 shares."

Nothing else being on the agenda, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing parties the present deed is worded in English, followed by a French translation. At the request of the appearing parties and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated to the proxyholder of the appearing parties, said person appearing signed with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille treize, le six février.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg,

Ont comparu:

1. Lone Star Global Holdings, Ltd., une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermudes, enregistrée sous le numéro 32897 auprès du Registre des Sociétés des Bermudes,

ici représentée par Mme Josiane Meissener, employée, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, Bermudes, le 5 février 2013;

2. Lone Star Global Holdings II Limited, une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermudes, enregistrée sous le numéro 45594 auprès du Registre des Sociétés des Bermudes,

ici représentée par Mme Josiane Meissener, employée, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, Bermudes, le 5 février 2013; et

3. Lone Star Global Lendings II Limited, une société à responsabilité limitée établie à Washington Mail, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermudes, enregistrée sous le numéro 45592 auprès du Registre des Sociétés des Bermudes,

ici représentée par Mme Josiane Meissener, employée, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, Bermudes, le 5 février 2013,

ci-dessous collectivement les Associés.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire agissant pour le compte des parties comparantes et le notaire instrumentaire, demeureront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Les parties comparantes ont demandé au notaire soussigné de prendre acte de ce qu'elles représentent la totalité du capital social de la société à responsabilité limitée dénommée "Lone Star Capital Investments S.à.r.l." (la Société), enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 91796, société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, constituée selon acte du notaire Maître Schwachtgen du 14 février 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 311 du 22 mars 2003, modifié à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 31 décembre 2012, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Les Associés déclarent que la totalité du capital social de la Société est représentée à la présente assemblée générale extraordinaire, qui est par conséquent régulièrement constituée et peut valablement délibérer et décider de tous les points à l'ordre du jour. Les Associés renoncent aux formalités de convocation et déclarent avoir préalablement pris connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée.

Ordre du jour

1. Constatation de l'augmentation de capital du 3 janvier 2013 décidée sous le capital autorisé;
2. Constatation de l'augmentation de capital du 23 janvier 2013 décidée sous le capital autorisé;
3. Réduction du capital social de la Société de son montant actuel de EUR 39.716.250,- pour le faire passer à un montant de EUR 39.706.250,- par le biais de l'annulation de 80 parts sociales de classe D-8, pour un montant total de EUR 10.000,-; et
4. Modification de l'article 6 des statuts de la Société.

Ceci ayant été déclaré, les Associés, représentés comme indiqué précédemment, ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise les gérants de la Société à effectuer une augmentation de capital sous le capital autorisé.

Dans une résolution du 3 janvier 2013, le conseil de gérance de la Société a décidé:

- a. de créer une nouvelle classe de parts sociales intitulée classe D-8;
- b. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 801.750,- (huit cent un mille sept cent cinquante euros), en vue de le faire passer de son montant antérieur de EUR 38.914.000,- (trente-huit millions neuf cent quatorze mille euros), représenté par 311.312 (trois cent onze mille trois cent douze) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 64 (soixante-quatre) classes, à un montant de EUR 39.715.750,- (trente-neuf millions sept cent quinze mille sept cent cinquante euros), représenté par 317.726 (trois cent dix-sept mille sept cent vingt-six) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 65 (soixante-cinq) classes;
- c. de verser une prime d'émission d'un montant de EUR 100,90 (cent euros et quatre-vingt-dix cents); et
- d. d'émettre 6.414 (six mille quatre cent quatorze) nouvelles parts sociales de classe D-8 (les Nouvelles Parts Sociales de classe D-8), ayant chacune une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros).

Les parties comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent et acceptent que le conseil de gérance (i) a décidé de ne pas accorder de droit préférentiel de souscription concernant les Nouvelles Parts Sociales de classe D-8 et (ii) a accepté la souscription et le paiement par Lone Star Global Holdings II Limited des Nouvelles Parts Sociales de classe D-8 et de la prime d'émission.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe D-8 et de la prime d'émission a été effectué le 3 janvier 2013 par Lone Star Global Holdings

II Limited, la preuve en a été apportée aux gérants.

Une copie des extraits de compte démontrant le versement de la valeur de souscription est soumise au notaire instrumentaire et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentaire, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société est donc fixé à un montant de EUR 39.715.750,- (trente-neuf millions sept cent quinze mille sept cent cinquante euros) au 3 janvier 2013.

Deuxième résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise les gérants de la Société à effectuer une augmentation de capital sous le capital autorisé.

Dans une résolution du 23 janvier 2013, le conseil de gérance de la Société a décidé:

- a. de créer une nouvelle classe de parts sociales intitulée classe E-8;
- b. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 500,- (cinq cents euros) en vue de le faire passer de son montant antérieur de EUR 39.715.750,- (trente-neuf millions sept cent quinze mille sept cent cinquante euros), représenté par 317.726 (trois cent dix-sept mille sept cent vingt-six) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 65 (soixante-cinq) classes, à un montant de EUR 39.716.250,- (trente-neuf millions sept cent seize mille deux cent cinquante euros), représenté par 317.730 (trois cent dix-sept mille sept cent trente) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 66 (soixante-six) classes; et
- c. d'émettre 4 (quatre) nouvelles parts sociales de classe D-8 (les Nouvelles Parts Sociales de classe D-8), ayant chacune une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros).

Les parties comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent et acceptent que le conseil de gérance (i) a décidé de ne pas accorder de droit préférentiel de souscription concernant les Nouvelles Parts Sociales de classe E-8 et (ii) a accepté la souscription et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. des Nouvelles Parts Sociales de classe E-8.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe E-8 a été effectué le 23 janvier 2013 par Lone Star Global Holdings, Ltd., la preuve en a été apportée aux gérants.

Une copie des extraits de compte démontrant le versement de la valeur de souscription est soumise au notaire instrumentaire et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentaire, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société est donc fixé à un montant de EUR 39.716.250,- (trente-neuf millions sept cent seize mille deux cent cinquante euros) au 23 janvier 2013.

Troisième résolution

Les Associés décident de réduire le capital social de la Société par un montant de EUR 10.000,- (dix mille euros), pour le ramener de son montant actuel de EUR 39.716.250,- (trente-neuf millions sept cent seize mille deux cent cinquante euros), représenté par 317.730 (trois cent dix-sept mille sept cent trente) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 66 (soixante-six) classes, à un montant de EUR 39.706.250,- (trente-neuf millions sept cent six mille deux cent cinquante euros), représenté par 317.650 (trois cent dix-sept mille six cent cinquante) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 66 (soixante-six) classes, par le biais de l'annulation de 80 (quatre-vingts) parts sociales de classe D-8, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, chacune étant détenue par Lone Star Global Holdings II Limited et le remboursement à Lone Star Global Holdings II Limited d'un montant de EUR 10.000,- (dix mille euros).

Quatrième résolution

A la suite des précédentes résolutions, les Associés décident de modifier l'article 6 des statuts de la Société afin de lui donner désormais la teneur suivante dans sa version française:

" **Art 6.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de EUR 39.706.250,- (trente-neuf millions sept cent six mille deux cent cinquante euros), représenté par 317.650 (trois cent dix-sept mille six cent cinquante) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisé en classes comme suit:

1. 610 parts sociales de classe B;
2. 545 parts sociales de classe J-1;
3. 8 parts sociales de classe K-1;
4. 9.985 parts sociales de classe A-2;
5. 1.271 parts sociales de classe B-2;
6. 7.987 parts sociales de classe C-2;
7. 5.109 parts sociales de classe E-2;
8. 114 parts sociales de classe H-2;

9. 2.195 parts sociales de classe K-2;
10. 692 parts sociales de classe L-2;
11. 12 parts sociales de classe M-2;
12. 6.222 parts sociales de classe V-2;
13. 692 parts sociales de classe X-2;
14. 12 parts sociales de classe Y-2;
15. 509 parts sociales de classe AA-2;
16. 1 part sociale de classe BB-2;
17. 12 parts sociales de classe FF-2;
18. 189 parts sociales de classe GG-2;
19. 1.705 parts sociales de classe HH-2;
20. 8.626 parts sociales de classe D-3;
21. 3.988 parts sociales de classe H-3;
22. 2.041 parts sociales de classe I-3;
23. 292 parts sociales de classe K-3;
24. 24 parts sociales de classe M-3;
25. 216 parts sociales de classe N-3;
26. 2.731 parts sociales de classe O-3;
27. 42.081 parts sociales de classe Q-3;
28. 11.862 parts sociales de classe U-3;
29. 502 parts sociales de classe W-3;
30. 605 parts sociales de classe X-3;
31. 440 parts sociales de classe Y-3;
32. 416 parts sociales de classe AA-3;
33. 38 parts sociales de classe BB-3;
34. 1.047 parts sociales de classe CC-3;
35. 221 parts sociales de classe DD-3;
36. 50 parts sociales de classe EE-3;
37. 13 parts sociales de classe FF-3;
38. 594 parts sociales de classe GG-3;
39. 23.559 parts sociales de classe HH-3;
40. 378 parts sociales de classe 11-3;
41. 11.912 parts sociales de classe JJ-3;
42. 161 parts sociales de classe KK-3;
43. 100 parts sociales de classe LL-3;
44. 28.144 parts sociales de classe A-4;
45. 16.781 parts sociales de classe B-4;
46. 9.655 parts sociales de classe C-4;
47. 22.823 parts sociales de classe D-4;
48. 1.417 parts sociales de classe E-4;
49. 4.142 parts sociales de classe F-4;
50. 617 parts sociales de classe G-4;
51. 4.377 parts sociales de classe A-5;
52. 3.177 parts sociales de classe C-5;
53. 3.091 parts sociales de classe D-5;
54. 3.138 parts sociales de classe E-5;
55. 2 parts sociales de classe F-5;
56. 10.385 parts sociales de classe H-5;
57. 16.308 parts sociales de classe A-6;
58. 450 parts sociales de classe B-6;
59. 707 parts sociales de classe C-6;
60. 780 parts sociales de classe A-7;
61. 22.400 parts sociales de classe B-7;

- 62. 8.200 parts sociales de classe A-8;
- 63. 4.871 parts sociales de classe B-8;
- 64. 80 parts sociales de classe C-8;
- 65. 6.334 parts sociales de classe D-8; et
- 66. 4 parts sociales de classe E-8"

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée est clôturée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête des parties comparantes, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: J. Meissener et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 8 février 2013. LAC/2013/6101. Reçu soixante-quinze euros (75.- €)

Le Receveur ff. (signé): Carole Frising.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 2013.

Référence de publication: 2013024129/371.

(130029064) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2013.

Viana Ventures S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.

R.C.S. Luxembourg B 108.974.

Procès-Verbal des Résolutions prises par l'associé unique au 26 février 2013

Au 26 février l'associé unique a adopté les résolutions suivantes:

1. d'accepter la démission de Mme. Geneviève Blauen en tant que gérant de la société avec effet au 1^{er} janvier 2013;
2. d'accepter la démission de M. Marc Schmit en tant que gérant de la société avec effet au 1^{er} janvier 2013;
3. de transférer le siège social à 14a, rue des Bains, L-1212 Luxembourg.

Luxembourg, le 26 février 2013.

Signature

Gérant

Référence de publication: 2013028775/16.

(130034481) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2013.

Danube SCA SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Capital social: USD 10.199.264,32.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 149.983.

In the year two thousand and thirteen, on the fourteenth day of January.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED

Mrs Arlette Siebenaler, private employee, with professional address in Luxembourg,

acting by virtue of circular resolutions taken by the board of managers of Danube Management Sàrl acting in its capacity as manager (gérant) of "Danube S.C.A., SICAR" (the "Manager") on 14 December 2012, copy of said circular resolutions, after having been signed ne varietur by the appearing person and the undersigned notary will be annexed to this document to be filed with the registration authorities,

Who declared and required the notary to record that:

I. - The company "Danube S.C.A., SICAR", an investment company in risk capital (société d'investissement en capital à risque) ("SICAR") under the form of a SCA (société en commandite par actions), having its registered office at Garden

Floor Forte F1, 2a, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 149983 was incorporated by deed of the undersigned notary on 9 December 2009 (the "Company") published in the Mémorial C under number 74 of 12 January 2010 and as amended by deed of the undersigned notary on 2 February 2010 published in the Mémorial C on 30 March 2010 under number 669, amended again by deed of the undersigned notary on 31 March 2010, published in the Mémorial C on 4 June 2010 under number 1171, amended again by deed of the undersigned notary on 17 June 2010, published in the Mémorial C on 5 October 2010 under number 2082, amended by deed of the undersigned notary on 10 January 2011, published in the Mémorial C on 17 May 2011 under number 1030, amended again by deed of the undersigned notary 25 January 2011 published in the Mémorial C on 17 May 2011 under number 1110, and amended again by deed of the undersigned notary on 6 May 2011, published in the Memorial C on 14 July 2011 under number 1571, and amended again by deed of the undersigned notary on 8 June 2011, published in the Memorial C on 6 September 2011 under number 2068, amended again by deed of the undersigned notary on 7 December 2011, published in the Memorial C on 31 January 2012 under number 257, amended again by deed of the undersigned notary on 13 January 2012, published in the Memorial C on 17 March 2012 under number 718, amended again by deed of the undersigned notary on 21 June 2012, published in the Memorial C on 3 August 2012 under number 1931, amended again by deed of the undersigned notary on 22 November 2012, published in the Memorial C on 3 January 2013 under number 18.

II. - According to article 5 of the articles of association of the Company (the "Articles"), the Company has an issued capital of NINE MILLION NINE HUNDRED AND TWENTY THREE THOUSAND NINE HUNDRED AND SIXTY UNITED STATES DOLLARS AND EIGHTY TWO CENTS (9,923,960.82 USD) divided into:

- i) FIVE HUNDRED AND EIGHTY TWO THOUSAND SEVEN AND HUNDRED EIGHTY FOUR POINT EIGHT HUNDRED AND FIFTY NINE (582,784.859) Class A Ordinary Shares (each a "Class A Ordinary Share");
- ii) ONE (1) Class B Ordinary Share (each a "Class B Ordinary Share");
- iii) FOUR HUNDRED AND NINE THOUSAND SIX HUNDRED AND NINE POINT TWO HUNDRED AND TWENTY THREE (409,609.223) Class C Ordinary Shares (each a "Class C Ordinary Share"); and
- iv) ONE (1) Management Share (each a "Management Share").

The Company has an authorised share capital of ONE HUNDRED MILLION UNITED STATES DOLLARS (100,000,000.-USD) divided into TEN MILLION (10,000,000) Shares, comprising:

- i) NINE MILLION NINE HUNDRED AND NINETY NINE THOUSAND NINE HUNDRED AND NINETY NINE (9,999,999) Ordinary Shares; and
- ii) ONE (1) Management Share.

The Manager is authorised by article 5 of the Articles to cause the Company to issue further Ordinary Shares and Management Shares so as to bring the total capital of the Company up to the total authorised share capital from time to time as it, in its discretion, may determine and to accept subscriptions for such Shares within a period of five (5) years as from the date of incorporation of the Company such as determined by article 32 (5) of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

The Manager is further authorised by article 5 of the Articles to determine the conditions attaching to any subscription for Ordinary Shares and Management Shares from time to time (including the payment of any share premium or subscription surplus).

The Manager is further authorised to issue such Ordinary Shares and Management Shares under and during the period referred to above without the Shareholders having any preferential subscription rights.

When the Manager effects an increase in capital pursuant to the provisions referred to above, it is obliged under article 5 of the Articles to take steps to amend article 5 of the Articles in order to record the change and the Manager is further authorised to take or to authorise the steps required for the execution and publication of such amendment in accordance with Luxembourg law.

III. - Pursuant to this authorisation, the Manager has decided on 14 December 2012 to increase the share capital of the Company by issuing further Class A Ordinary Shares (the "New Class A Ordinary Shares") and further Class C Ordinary Shares (the "New Class C Ordinary Shares") by an amount of TWO HUNDRED AND SEVENTY FIVE THOUSAND THREE HUNDRED AND THREE UNITED STATES DOLLARS AND FIFTY CENTS (275,303.50.-USD) so as to bring the total capital of the Company from its present amount of NINE MILLION NINE HUNDRED AND TWENTY THREE THOUSAND NINE HUNDRED AND SIXTY UNITED STATES DOLLARS AND EIGHTY TWO CENTS (9,923,960.82 USD) to TEN MILLION ONE HUNDRED AND NINETY NINE THOUSAND TWO HUNDRED AND SIXTY FOUR UNITED STATES DOLLARS AND THIRTY TWO CENTS (10,199,264.32 USD) by the issue of SIXTEEN THOUSAND AND ONE HUNDRED AND FIFTY ONE (16,151.000) New Class A Ordinary Shares and ELEVEN THOUSAND THREE HUNDRED AND SEVENTY NINE POINT THREE HUNDRED AND FIFTY (11,379.350) New Class C Ordinary Shares.

The Manager further resolved on 14 December, 2012, to suppress the preferential rights of existing shareholders in relation to the aforementioned increase of the share capital of the Company.

The new shares have been subscribed as follows:

(i) 16,151.000 New Class A Ordinary Shares have been subscribed by Danube Fund LP with registered office at c/o Walker SPV Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9002, Cayman Islands.

(ii) the New Class C Ordinary Shares have been subscribed as follows:

Nbr	Name of Shareholders	No. of C Shares
1	OTP Voluntary Pension Fund	1,913.904
2	OTP Private Pension Fund	586.096
3	Lászlo Wolf	622.500
4	Peter Holtzer	193.750
5	Specton Investments Limited	625.000
6	Valean Investments Limited	625.000
7	Metmi Kft	130.000
8	Zsolt Kovács	125.700
9	Miklós Zsoldos	147.400
10	Gyorgy Zolnai	160.000
11	MHS European Holdings S.à r.l.	6,250.000
	TOTAL	11,379.350

The total subscription amount of TWO HUNDRED AND SEVENTY FIVE THOUSAND THREE HUNDRED AND THREE UNITED STATES DOLLARS AND FIFTY CENTS (275,303.50,-USD) has been fully paid up by the abovementioned shareholders and evidence of the aforementioned payment has been given to the undersigned notary who acknowledges this expressly.

Following the realisation of the increase of capital, the sixth paragraph of article 5 of the Articles is amended to be worded as follows:

English version:

"The Company has a subscribed share capital of ten million one hundred and ninety nine thousand two hundred and sixty four United States dollars and thirty two cents (10,199,264.32,-USD) divided into:

(1) Five hundred and ninety eight thousand nine hundred and thirty five point eight hundred and fifty nine (598,935.859) Class A Ordinary Shares issued to Danube Fund LP, a Cayman Islands exempted limited partnership, having its registered office in the Cayman Islands c/o Walker SPV Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9002, Cayman Islands (the "Partnership"). The Class A Ordinary Shares are neither obliged to fund any portion of the Management Fee nor subject to Carried Interest, as further described article 29.3.c below;

(2) One (1) Class B Ordinary Share, issued with respect to the interests of the Carried Interest Shareholder (as defined below) which is not obliged to fund any portion of the Management Fee and which is entitled to receive Carried Interest as further described in article 29.3.c. below;

(3) Four hundred and twenty thousand nine hundred and ninety eight point five hundred and seventy three (420,998.573) Class C Ordinary Shares, issued with respect to direct Investors each of whom has not been designated to be an affiliate by the Manager. The Class C Ordinary Shares will receive a Preferred Return (as defined below), are subject to Carried Interest and will be obliged to pay a share of the Management Fee, as further described in article 29.3.c. below; and

(4) One (1) Management Share, issued with respect to the interest of the Unlimited Shareholder, which is not obliged to fund any portion of the Management Fee."

French translation:

«La Société dispose d'un capital social souscrit de dix millions cent quatre-vingt-dix-neuf mille deux cent soixante-quatre dollars américains et trente-deux centimes (10.199.264,32,-USD), répartis en:

(1) Cinq cent quatre-vingt-dix-huit mille neuf cent trente-cinq virgule huit cent cinquante-neuf (598.935,859) Actions Ordinaires de Catégorie A émises pour Danube Fund LP, une société en commandite exonérée d'impôts de droit des îles Cayman, ayant son siège aux îles Cayman chez Walker SPV Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9002, Cayman Islands, («Entreprise»). Les Actions Ordinaires de Catégorie A ne financent pas obligatoirement une partie des Frais de Gestion, et ne sont pas soumises aux Carried Interest, tel que décrit ultérieurement dans l'article 29.3.c ci-dessous;

(2) Une (1) Action Ordinaire de Catégorie B, émis en faveur du Carried Interest Shareholder (tel que défini ci-dessous) qui n'est pas tenu de financer une partie des Frais de Gestion et qui est en droit de percevoir un Carried Interest tel que décrit ultérieurement dans l'article 29.3.c ci-dessous;

(3) Quatre cent vingt mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit virgule cinq cent soixante-treize (420.998,573) Actions Ordinaires de Catégorie C, émises en faveur des investisseurs directs qui n'ont pas été nommés comme affiliés par le Gérant. Les Actions Ordinaires de Catégorie C recevront un Rendement Préférentiel (tel que décrit ci-dessous), sont

soumises au Carried Interest et entraîneront obligatoirement le paiement d'une partie des Frais de Gestion, tel que décrit ultérieurement dans l'article 29.3.c ci-dessous; et

(4) Une (1) Action de Gestion, émise en faveur de l'Actionnaire Gérant Commandité, qui n'est pas obligé de financer une partie des Frais de Gestion.»

Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever incumbent to the corporation and charged to it by reason of the present deed are assessed at EUR 2,500.-.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above appearing persons, this deed is worded in English, followed by a French translation and that in case of any divergences between the English and the French text, the English version shall be prevailing.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary by their names, surnames, civil status and residences, the said persons appearing signed together with the notary, the present deed.

Follows the french version

L'an deux mille treize, le quatorze janvier.

Pardevant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg

A COMPARU

Madame Arlette Siebenaler, employée privée, ayant sa résidence professionnelle à Luxembourg,

agissant en vertu des résolutions circulaires prises par le Conseil de Gérance de Danube Management Sàrl, agissant en sa qualité de gérant de Danube S.C.A., SICAR (le «Gérant») en date du 14 décembre 2012, copie desdites résolutions circulaires après avoir été signées ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant d'acter que:

I. - La société "Danube S.C.A., SICAR", une société d'investissement en capital à risque («SICAR») constituée sous la forme d'une société en commandite par actions (SCA), ayant son siège social sis au Garden Floor Forte F1, 2a, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 149983 a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 9 décembre 2009 (la «Société») publié au Mémorial C, numéro 74, le 12 janvier 2010, modifié suivant acte reçu par le notaire soussigné, publié au Mémorial C, numéro 1171, le 4 juin 2010, modifié encore suivant acte reçu par le notaire soussigné, publié au Mémorial C, numéro 2082, le 5 octobre 2010, modifié encore suivant acte reçu par le notaire soussigné, publié au Mémorial C, numéro 1030, le 17 mai 2011, modifié encore suivant acte reçu par le notaire soussigné, publié au Mémorial C, numéro 1110 le 17 mai 2011 et modifié encore suivant acte reçu par le notaire soussigné, le 6 mai 2011, publié au Mémorial C sous le numéro 1571 le 14 juillet 2011, modifié encore suivant acte reçu par le notaire soussigné, le 8 juin 2011, publié au Mémorial C numéro 2068 du 6 septembre 2011, modifié suivant acte du notaire soussigné, le 7 décembre 2011, publié au Mémorial C numéro 257, le 31 janvier 2012, modifié encore suivant acte reçu par le notaire soussigné, le 13 janvier 2012, publié au Mémorial C numéro 718 du 17 mars 2012, modifié encore suivant acte reçu par le notaire soussigné, le 21 juin 2012, publié au Mémorial C numéro 1931 du 3 août 2012, modifié encore suivant acte reçu par le notaire soussigné, le 22 novembre 2012, publié au Mémorial C numéro 18 du 3 janvier 2013.

II. - Selon l'article 5 des statuts de la Société (les «Statuts»), le capital social est fixé à NEUF MILLIONS NEUF CENT VINGT-TROIS MILLE NEUF CENT SOIXANTE DOLLARS AMERICAINS ET QUATRE-VINGT-DEUX CENTIMES (9.923.960,82 USD) répartis en:

i) CINQ CENT QUATRE-VINGT-DEUX MILLE SEPT CENT QUATRE-VINGT-QUATRE VIRGULE HUIT CENT CINQUANTE-NEUF (582.784,859) Actions Ordinaires de Catégorie A (chacune une «Action Ordinaire de Catégorie A»);

ii) UNE (1) Action Ordinaire de Catégorie B (chacune une «Action Ordinaire de Catégorie B»);

iii) QUATRE CENT NEUF MILLE SIX CENT NEUF VIRGULE DEUX CENT VINGT-TROIS (409.609,223) Actions Ordinaires de Catégorie C (chacune une «Action Ordinaire de Catégorie C»); et

iv) UNE (1) Action de Gestion (chacune une «Action de Gestion»).

La Société a un capital social autorisé de CENT MILLIONS DE DOLLARS AMERICAINS (100.000.000 USD) réparti en DIX MILLIONS (10.000.000,-) d'actions comprenant:

- NEUF MILLIONS NEUF CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF (9.999.999) Actions Ordinaires;

- UNE (1) Action de Gestion.

Le Gérant est autorisé en vertu de l'article 5 des statuts à faire émettre par la Société de nouvelles Actions Ordinaires et Actions de Gestion afin d'augmenter le capital social de la Société jusqu'au montant du capital social total autorisé le cas échéant et de manière discrétionnaire, tout comme il peut déterminer et accepter des souscriptions pour de telles actions dans un délai de cinq (5) ans à compter de la date de constitution de la Société telle que définie par l'article 32 (5) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Le Gérant est également autorisé conformément à l'article 5 des statuts à définir le cas échéant les conditions relatives à toute souscription pour des Actions Ordinaires et des Actions de Gestion (y compris le versement de toute prime d'émission ou de tout excédent de souscription).

Le Gérant est également autorisé à émettre de telles Actions Ordinaires et Actions de Gestion pendant la période mentionnée ci-dessus sans que les Actionnaires ne puissent exercer leurs droits préférentiels de souscription.

A la suite de chaque augmentation partielle ou totale réalisée par le Gérant conformément aux dispositions ci-dessus, ce dernier prendra en vertu de l'article 5 des statuts, les mesures nécessaires pour modifier l'article 5 des statuts afin de constater cette modification et sera habilité à prendre ou à autoriser toutes les mesures requises pour l'exécution et la publication d'une telle modification conformément à la loi Luxembourgeoise.

III. - Conformément à cette autorisation, le Gérant a décidé en date du 14 décembre 2012 d'augmenter le capital social de la Société par l'émission d'Actions Ordinaires de Catégorie A supplémentaires (les «Nouvelles Actions Ordinaires de Catégorie A») et d'Actions Ordinaires de Catégorie C supplémentaires (les «Nouvelles Actions Ordinaires de Catégorie C») d'un montant de DEUX CENT SOIXANTE-QUINZE MILLE TROIS CENT TROIS DOLLARS AMERICAINS ET CINQUANTE CENTIMES (275.303,50 USD) en vue de porter le capital social de son montant actuel de NEUF MILLIONS NEUF CENT VINGT-TROIS MILLE NEUF CENT SOIXANTE DOLLARS AMERICAINS ET QUATRE-VINGT-DEUX CENTIMES (9.923.960,82 USD) à DIX MILLIONS CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF MILLE DEUX CENT SOIXANTE-QUATRE DOLLARS AMERICAINS ET TRENTE-DEUX CENTIMES (10.199.264,32 USD) par l'émission de SEIZE MILLE CENT CINQUANTE ET UNE (16.151,000) Nouvelles Actions Ordinaires de Catégorie A et ONZE MILLE TROIS CENT SOIXANTE-DIX-NEUF VIRGULE TROIS CENT CINQUANTE (11.379,350) Nouvelles Actions Ordinaires de Catégorie C.

Le Gérant a également décidé le 14 décembre 2012 de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires existants pour l'augmentation de capital de la Société ci-dessus mentionnée.

Les actions nouvelles ont été souscrites comme suit:

(i) 16.151,000 Nouvelles Actions Ordinaires de Catégorie A ont été souscrites par Danube Fund LP ayant son siège social sis aux îles Cayman chez Walker SPV Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9002, Cayman Islands;

(ii) les Nouvelles Actions Ordinaires de Catégorie C ont été souscrites par les souscripteurs suivants comme suit:

Nbr	Nom des Actionnaires	Nombre de Nouvelles Actions Ordinaires de Catégorie C
1	OTP Voluntary Pension Fund	1.913,904
2	OTP Private Pension Fund	586,096
3	Lászlo Wolf	622,500
4	Peter Holtzer	193,750
5	Specton Investments Limited	625,000
6	Valean Investments Limited	625,000
7	Metmi Kft	130,000
8	Zsolt Kovács	125,700
9	Miklos Zsoldos	147,400
10	György Zolnai	160,000
11	MHS European Holdings S.à r.l.	6.250,000
	TOTAL	11.379,350

Le montant total de souscription de DEUX CENT SOIXANTE-QUINZE MILLE TROIS CENT TROIS DOLLARS AMERICAINS ET CINQUANTE CENTIMES (275.303,50 USD) a été entièrement libéré par les actionnaires ci-dessus mentionnés et la preuve du paiement a été fournie au notaire instrumentais qui le constate expressément.

A la suite de cette augmentation de capital, le sixième alinéa de l'article 5 des statuts est modifié pour lui donner la teneur suivante:

Version anglaise:

"The Company has a subscribed share capital of ten million one hundred and ninety nine thousand two hundred and sixty four United States dollars and thirty two cents (10,199,264.32,-USD) divided into:

(1) Five hundred and ninety eight thousand nine hundred and thirty five point eight hundred and fifty nine (598,935.859) Class A Ordinary Shares issued to Danube Fund LP, a Cayman Islands exempted limited partnership, having its registered office in the Cayman Islands c/o Walker SPV Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9002, Cayman Islands (the "Partnership"). The Class A Ordinary Shares are neither obliged to fund any portion of the Management Fee nor subject to Carried Interest, as further described article 29.3.c below;

(2) One (1) Class B Ordinary Share, issued with respect to the interests of the Carried Interest Shareholder (as defined below) which is not obliged to fund any portion of the Management Fee and which is entitled to receive Carried Interest as further described in article 29.3.c. below;

(3) Four hundred and twenty thousand nine hundred and ninety eight point five hundred and seventy three (420,998.573) Class C Ordinary Shares, issued with respect to direct Investors each of whom has not been designated to be an affiliate by the Manager. The Class C Ordinary Shares will receive a Preferred Return (as defined below), are subject to Carried Interest and will be obliged to pay a share of the Management Fee, as further described in article 29.3.c. below; and

(4) One (1) Management Share, issued with respect to the interest of the Unlimited Shareholder, which is not obliged to fund any portion of the Management Fee."

French translation:

«La Société dispose d'un capital social souscrit de dix millions cent quatre-vingt-dix-neuf mille deux cent soixante-quatre dollars américains et trente-deux centimes (10.199.264,32.-USD), répartis en:

(1) Cinq cent quatre-vingt-dix-huit mille neuf cent trente-cinq virgule huit cent cinquante-neuf (598.935,859) Actions Ordinaires de Catégorie A émises pour Danube Fund LP, une société en commandite exonérée d'impôts de droit des îles Cayman, ayant son siège aux îles Cayman chez Walker SPV Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9002, Cayman Islands, («Entreprise»). Les Actions Ordinaires de Catégorie A ne financent pas obligatoirement une partie des Frais de Gestion, et ne sont pas soumises aux Carried Interest, tel que décrit ultérieurement dans l'article 29.3.c ci-dessous;

(2) Une (1) Action Ordinaire de Catégorie B, émis en faveur du Carried Interest Shareholder (tel que défini ci-dessous) qui n'est pas tenu de financer une partie des Frais de Gestion et qui est en droit de percevoir un Carried Interest tel que décrit ultérieurement dans l'article 29.3.c ci-dessous;

(3) Quatre cent vingt mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit virgule cinq cent soixante-treize (420.998,573) Actions Ordinaires de Catégorie C, émises en faveur des investisseurs directs qui n'ont pas été nommés comme affiliés par le Gérant. Les Actions Ordinaires de Catégorie C recevront un Rendement Préférentiel (tel que décrit ci-dessous), sont soumises au Carried Interest et entraîneront obligatoirement le paiement d'une partie des Frais de Gestion, tel que décrit ultérieurement dans l'article 29.3.c ci-dessous; et

(4) Une (1) Action de Gestion, émise en faveur de l'Actionnaire Gérant Commandité, qui n'est pas obligé de financer une partie des Frais de Gestion.»

Dépenses

Les coûts, dépenses, rémunérations ou charges de quelques formes que ce soit incombant à la société et facturés en raison du présent acte sont évalués à EUR 2.500.-.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Le notaire instrumentaire, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la requête des mêmes parties comparantes, en cas de divergence entre les textes français et anglais, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire instrumentais par nom, prénom, état et demeure, elle a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. SIEBENALER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 17 janvier 2013. Relation: LAC/2013/2355. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - Délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 18 février 2013.

Référence de publication: 2013023944/297.

(130029327) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2013.

Espadon Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 600.012.500,00.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 135.817.

In the year two thousand and twelve, on the twenty-first day of December.

Before Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

The company AEF Holding S.à r.l., société à responsabilité limitée, incorporated and validly existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, with registered office at 40, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 101687,

duly represented by Mr. Giuseppe Cafiero, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a power of attorney under private seal given in Luxembourg on December 20, 2012.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy holder and the undersigned notary, will remain attached to the present minutes and will be filed at the same time with the registration authorities.

The presaid AEF Holding S.à r.l. is the sole member of the company Espadon Investments S.à r.l., a private limited liability company, société à responsabilité limitée, having its registered office at 40 boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 135.817, incorporated by a deed of Maître Martine SCHAEFFER, on December 21, 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 492 dated February 26, 2008, which articles of association have been amended for the last time by a notarial deed received by the undersigned notary on October 28, 2011, published in the Luxembourg Official Gazette (Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations) under number 430 dated February 17, 2012 ("the Company").

Such appearing party, represented as here above stated, has requested the notary to state the following resolutions that it takes in its capacity as sole member of the Company:

First resolution

The sole member resolves to increase the corporate capital of the Company so as to bring it from its present amount of five hundred million twelve thousand five hundred Euros (EUR 500,012,500.-) represented by twenty million five hundred (20,000,500) corporate units with a par value of twenty-five Euros (EUR 25.-) each,

to the amount of six hundred million twelve thousand five hundred Euros (EUR 600,012,500.-) represented by twenty-four million five hundred (24,000,500) corporate units with a par value of twenty-five Euros (EUR 25.-) each.

Second resolution

The sole member resolves to issue four million (4,000,000) additional corporate units with a par value of twenty-five Euros (EUR 25.-) each, having the same rights and obligations as the existing corporate units.

Subscription and Payment

There appeared Fidare S.A., a public limited liability company, société anonyme, incorporated and validly existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, with registered office at 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 26.949, duly represented by Mr. Giuseppe Cafiero, prenamed, by virtue of a power of attorney under private seal given in Luxembourg on December 20, 2012. The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy holder and the undersigned notary, will remain attached to the present minutes and will be filed at the same time with the registration authorities.

The above-mentioned company, represented as here above stated, declares to subscribe for four million (4,000,000) new corporate units with a par value of twenty-five Euros (EUR 25.-) each and to make payment of such new corporate units in full by a contribution in kind in the amount of one hundred million Euros (EUR 100,000,000.-), consisting in the contribution of part of its receivable against AEF Europe Ltd, a company organized under the laws of British Virgin Islands, with registered office at Tropic Isle Building, P.O. Box 3331, Tortola, British Virgin Islands, up to the aggregate amount of one hundred million Euros (EUR 100,000,000.-) (the "Receivable"), to the Company as assignee (the "Contribution").

It results from the present notarial deed, as well as from the contribution agreement signed on December 20, 2012, between AEF Europe Ltd., Fidare S.A. and the Company that the Receivable has been duly assigned and transferred by Fidare S.A. to the Company.

This Contribution has been examined in a valuation report drawn up by Argre Management LLC, represented by Mr. Matthew Stein, on December 19, 2012, the conclusion of which is as follows:

"- the value of the Contribution is at least equal to the number and par value of the four million (4,000,000) additional corporate units of a par value of EUR 25.- (twenty-five Euros) each, having the same rights and obligations as the existing corporate units, to be issued in consideration for the Contribution;

- I have no further comment to make on the value of the Contribution."

Copy of such valuation report, after having been signed *ne varietur* by the proxy holder and the undersigned notary, will remain attached to the present minutes and will be filed at the same time with the registration authorities.

Thereupon, the sole member resolves to acknowledge the said subscription and payment and to approve the issuance and the allotment of four million (4,000,000) new corporate units with a par value of twenty-five Euros (EUR 25.-) each as new fully paid-up ordinary corporate units to Fidare S.A. As a consequence thereof, AEF Holding S.à r.l. and Fidare S.A., both represented as here above stated, take the following resolutions in their capacity as members of the Company.

Third resolution

As a consequence of the preceding resolutions, the members of the Company unanimously resolve to amend the first paragraph of article 5 of the articles of association of the Company, so that it shall henceforth read as follows:

“The subscribed share capital is set at six hundred million twelve thousand and five hundred Euros (EUR 600,012,500.-) represented by twenty-four million five hundred (24,000,500) corporate units with a par value of twenty-five Euros (EUR 25.-) each.”

Fourth resolution

The members of the Company unanimously resolve to transfer ten million Euros (EUR 10,000,000.-) from the share premium account to the legal reserve account of the Company.

Expenses

The expenses, costs, fees and outgoing of any kind whatsoever borne by the Company, as a result of the presently stated, are evaluated at approximately EUR 6500.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, the said persons appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le vingt et un décembre.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

A comparu:

La société AEF Holding S.à r.l, société à responsabilité limitée, valablement constituée conformément aux lois luxembourgeoises, ayant son siège social au 40, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 101.687.

Ici dûment représentée par Maître Giuseppe Cafiero, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privée donnée à Luxembourg en date du 20 décembre 2012.

Ladite procuration, signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La prénommée AEF Holding S.à r.l est l'associé unique de la société Espadon Investments S.à r.l., société à responsabilité limitée, ayant son siège social à 40 boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 135.817, constituée par acte de Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg date du 21 décembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 492, en date du 26 février 2008, les statuts ayant été modifiés pour la dernière fois par un acte reçu par-devant le notaire instrumentant en date du 28 octobre 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 430 le 17 février 2012 depuis (ci-après définie comme la "Société").

La prédite comparante, représentée comme décrit ci-dessus, a requis le notaire d'acter les résolutions suivantes qu'elle prend en sa qualité d'associé unique de la Société:

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société pour le porter de son montant actuel de cinq cents millions douze mille cinq cents Euros (EUR 500.012.500.-) représenté par vingt millions cinq cents (20.000.500) parts sociales avec une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25.-) chacune,

au montant de six cents millions douze mille cinq cents Euros (EUR 600.012.500.-) représenté par vingt-quatre millions cinq cents (20.000.500) parts sociales avec une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25.-) chacune.

Seconde résolution

L'associé unique décide d'émettre quatre millions (4.000.000) nouvelles parts sociales avec une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25.-) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

Souscription et Paiement

A comparu Fidare S.A., société anonyme, valablement constituée conformément aux lois luxembourgeoises, ayant son siège social au 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 26.946, dûment représentée par Maître Giuseppe Cafiero, susmentionné, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg en date du 20 décembre 2012. Ladite procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La prédite société, représentée comme indiqué ci-avant, déclare souscrire aux quatre millions (4.000.000) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune, et entièrement libérer ces nouvelles parts sociales par un apport en nature d'un montant de cent millions d'Euros (EUR 100.000.000,-) consistant au transfert d'une partie de sa créance détenue à l'encontre de la société AEF Europe Ltd., une société organisée conformément aux lois des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège à Tropic Isle Building, P.O. Box 3331, Tortola, Iles Vierges Britanniques, à concurrence d'un montant total de cent millions d'Euros (EUR 100.000.000,-) (la "Créance"), à la Société en tant que cessionnaire ("Apport").

Il ressort du présent acte notarié ainsi que du contrat d'apport signé le 20 décembre 2012 entre AEF Europe Ltd., Fidare S.A. et la Société que la Créance a été dûment cédée et transférée par Fidare S.A. à la Société.

Cet Apport a été examiné dans un rapport d'évaluation réalisé par la société Argre Management LLC, représentée par Monsieur Matthew Stein en date du 19 décembre 2012, dont la conclusion est la suivante:

"-La valeur de l'Apport est au moins égale au nombre et à la valeur des quatre millions (4.000.000) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes, à émettre en contrepartie de l'Apport;

-Je n'ai aucun autre commentaire à faire sur la valeur de l'Apport."

Copie du rapport d'évaluation, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Dès lors, l'associé unique décide de reconnaître ladite souscription et ledit paiement et approuve l'émission et l'allocation des quatre millions (4.000.000) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune, en tant que nouvelles parts sociales ordinaires intégralement libérées, à Fidare S.A.

En conséquence, AEF Holding S.à r.l. et Fidare S.A., chacune représentée comme décrit ci-avant, prennent les résolutions suivantes en leur qualité d'associés de la Société.

Troisième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, les associés de la Société décident de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

"Le capital souscrit de la Société est fixé à six cent millions douze mille cinq cents Euros (EUR 600.012.500,-) représenté par vingt-quatre millions cinq cents (24.000.500) parts sociales avec une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune."

Quatrième résolution

Les associés de la Société décident de transférer un montant de dix millions d'Euros (EUR 10.00.000,-) du compte existant de prime d'émission au compte de réserve légale de la Société.

Frais

Les frais, coûts, rémunérations et charges de quelque nature que ce soit, incombant à la Société en raison du présent acte, sont estimés approximativement à EUR 6.500.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la personne comparante ci-dessus, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. A la requête de la même personne comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la personne comparante, celle-ci a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: G. Cafiero et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 24 décembre 2012. LAC/2012/62130. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signée): Irène Thill.

Pour expédition conforme, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2013.

Référence de publication: 2013023968/164.

(130028773) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2013.

INA Acquisition S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 29, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 175.254.

—
STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-eighth day of January.

Before Maître Marc Loesch, notary, residing in Mondorf-les-Bains (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared the following:

INA Holdings S.à r.l., a limited liability company governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 29, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand Duchy du Luxembourg, in the process of registration with the Luxembourg Register of Commerce and Companies,

represented by Me Florence Forster, lawyer, residing professionally in Luxembourg,
by virtue of a proxy under private seal given on January 28, 2013.

Such proxy, signed by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The following articles of incorporation of a company have then been drawn-up:

Chapter I. - Form, Name, Registered office, Object, Duration

Art. 1. Form, Name. There is hereby established a société à responsabilité limitée (the "Company") governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg (the "Laws") and by the present articles of incorporation (the "Articles of Incorporation").

The Company may be composed of one single shareholder, owner of all the shares, or several shareholders, but not exceeding forty (40) shareholders. The Company will exist under the name of "INA Acquisition S.a r.l.".

Art. 2. Registered Office. The Company will have its registered office in the City of Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place within the City of Luxembourg by a resolution of the Manager(s).

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Manager(s).

In the event that, in the view of the Manager(s), extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and persons abroad, the Company may temporarily transfer the registered office abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a company governed by the Laws. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the Manager(s).

Art. 3. Object. The object of the Company is the acquisition, holding and disposal of interests in Luxembourg and/or in foreign companies and undertakings, as well as the administration, development and management of such interests.

The Company may provide loans and financing in any other kind or form or grant guarantees or security in any other kind or form, in favour of the companies and undertakings forming part of the group of which the Company is a member.

The Company may also invest in real estate, in intellectual property rights or any other movable or immovable assets in any kind or form.

The Company may borrow in any kind or form and privately issue bonds, notes or any other debt instruments as well as warrants or other share subscription rights.

In a general fashion, the Company may carry out any commercial, industrial or financial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Art. 4. Duration. The Company is formed for an unlimited duration.

It may be dissolved at any time by a resolution of the shareholder(s), voting with the quorum and majority rules set by the Laws or by the Articles of Incorporation, as the case may be pursuant to article 29 of the Articles of Incorporation.

Chapter II. Capital, Shares

Art. 5. Issued Capital. The issued capital of the Company is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) divided into twelve thousand five hundred (12,500) shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, all of which are fully paid up.

The rights and obligations attached to the shares shall be identical except to the extent otherwise provided by the Articles of Incorporation or by the Laws.

In addition to the issued capital, there may be set up a premium account to which any premium paid on any share in addition to its nominal value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may repurchase from its shareholder(s), to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholder(s) in the form of a dividend or to allocate funds to the legal reserve.

Art. 6. Shares. Each share entitles to one vote.

Each share is indivisible as far as the Company is concerned.

Co-owners of shares must be represented towards the Company by a common representative, whether appointed amongst them or not.

When the Company is composed of a single shareholder, the single shareholder may freely transfer its shares.

When the Company is composed of several shareholders, the shares may be transferred freely amongst shareholders but the shares may be transferred to non-shareholders only with the authorisation of shareholders representing at least three quarters (3/4) of the capital.

The transfer of shares must be evidenced by a notarial deed or by a private contract. Any such transfer is not binding upon the Company or upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company, pursuant to article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

The Company may acquire its own shares with a view to their immediate cancellation.

Ownership of a share carries implicit acceptance of the Articles of Incorporation and of the resolutions validly adopted by the shareholder(s).

Art. 7. Increase and Reduction of Capital. The issued capital of the Company may be increased or reduced one or several times by a resolution of the shareholder(s) adopted in compliance with the quorum and majority rules set by the Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Laws for any amendment of the Articles of Incorporation.

Art. 8. Incapacity, Death, Suspension of civil rights, Bankruptcy or Insolvency of a Shareholder. The incapacity, death, suspension of civil rights, bankruptcy, insolvency or any other similar event affecting the shareholder(s) does not put the Company into liquidation.

Chapter III. Managers, Auditors

Art. 9. Managers. The Company shall be managed by one or several managers who need not be shareholders themselves (the "Manager(s)").

If two (2) Managers are appointed, they shall jointly manage the Company.

If more than two (2) Managers are appointed, they shall form a board of managers (the "Board of Managers").

The Managers will be appointed by the shareholder(s), who will determine their number and the duration of their mandate. The Managers are eligible for re-appointment and may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholder(s).

The shareholder(s) may decide to qualify the appointed Managers as class A Managers (the "Class A Managers") or class B Managers (the "Class B Managers").

The shareholder(s) shall neither participate in nor interfere with the management of the Company.

Art. 10. Powers of the Managers. The Managers are vested with the broadest powers to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Company's object.

All powers not expressly reserved by the Articles of Incorporation or by the Laws to the general meeting of shareholder(s) or to the auditor(s) shall be within the competence of the Managers.

Art. 11. Delegation of Powers - Representation of the Company. The Manager(s) may delegate special powers or proxies, or entrust determined permanent or temporary functions to persons or committees chosen by them.

The Company will be bound towards third parties by the individual signature of the sole Manager or by the joint signatures of any two Manager(s) if more than one Manager has been appointed.

However, if the shareholder(s) have qualified the Managers as Class A Managers or Class B Managers, the Company will only be bound towards third parties by the joint signatures of one Class A Manager and one Class B Manager.

The Company will further be bound towards third parties by the joint signatures or sole signature of any person to whom special power has been delegated by the Manager(s), but only within the limits of such special power.

Art. 12. Meetings of the Board of Managers. In case a Board of Managers is formed, the following rules shall apply:

The Board of Managers may appoint from among its members a chairman (the "Chairman"). It may also appoint a secretary, who need not be a Manager himself and who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Managers (the "Secretary").

The Board of Managers will meet upon call by the Chairman. A meeting of the Board of Managers must be convened if any two (2) of its members so require.

The Chairman will preside over all meetings of the Board of Managers, except that in his absence the Board of Managers may appoint another member of the Board of Managers as chairman pro tempore by majority vote of the Managers present or represented at such meeting.

Except in cases of urgency or with the prior consent of all those entitled to attend, at least three (3) calendar days' written notice of meetings of the Board of Managers shall be given in writing and transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text. Any such notice shall specify the time and the place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted. The notice may be waived by properly documented consent of each member of the Board of Managers. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a time schedule previously adopted by resolution of the Board of Managers.

The meetings of the Board of Managers shall be held in Luxembourg or at such other place as the Board of Managers may from time to time determine.

Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing, transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text, another Manager as his proxy. Any Manager may represent one or several members of the Board of Managers.

A quorum of the Board of Managers shall be the presence or representation of at least half (1/2) of the Managers holding office, provided that in the event that the Managers have been qualified as Class A Managers or Class B Managers, such quorum shall only be met if at least one (1) Class A Manager and one (1) Class B Manager are present or represented.

Decisions will be taken by a majority of the votes of the Managers present or represented at such meeting.

One or more Managers may participate in a meeting by conference call, videoconference or any other similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equivalent to a physical presence at the meeting.

A written decision, signed by all the Managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers which was duly convened and held. Such a decision may be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several Managers.

Art. 13. Resolutions of the Managers. The resolutions of the Manager(s) shall be recorded in writing.

The minutes of any meeting of the Board of Managers will be signed by the Chairman of the meeting and by the secretary (if any). Any proxies will remain attached thereto.

Copies or extracts of written resolutions or minutes, to be produced in judicial proceedings or otherwise, may be signed by the sole Manager or by any two (2) Managers acting jointly if more than one Manager has been appointed.

Art. 14. Management Fees and Expenses. Subject to approval by the shareholder(s), the Manager(s) may receive a management fee in respect of the carrying out of their management of the Company and may, in addition, be reimbursed for all other expenses whatsoever incurred by the Manager(s) in relation to such management of the Company or the pursuit of the Company's corporate object.

Art. 15. Conflicts of Interest. If any of the Managers of the Company has or may have any personal interest in any transaction of the Company, such Manager shall disclose such personal interest to the other Manager(s) and shall not consider or vote on any such transaction.

In case of a sole Manager it suffices that the transactions between the Company and its Manager, who has such an opposing interest, be recorded in writing.

The foregoing paragraphs of this Article do not apply if (i) the relevant transaction is entered into under fair market conditions and (ii) falls within the ordinary course of business of the Company.

No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the mere fact that any one or more of the Managers or any officer of the Company has a personal interest in, or is a manager, associate, member, shareholder, officer or employee of such other company or firm. Any person related as described above to any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering, voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Art. 16. Managers' Liability - Indemnification. No Manager commits himself, by reason of his functions, to any personal obligation in relation to the commitments taken on behalf of the Company.

Manager(s) are only liable for the performance of their duties.

The Company shall indemnify any Manager, officer or employee of the Company and, if applicable, their successors, heirs, executors and administrators, against damages and expenses reasonably incurred by him in connection with any

action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been Manager(s), officer or employee of the Company, or, at the request of the Company, any other company of which the Company is a shareholder or creditor and by which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct. In the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified is not guilty of gross negligence or misconduct. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which the persons to be indemnified pursuant to the Articles of Incorporation may be entitled.

Art. 17. Auditors. Except where according to the Laws, the Company's annual statutory and/or consolidated accounts must be audited by an approved statutory auditor, the business of the Company and its financial situation, including in particular its books and accounts, may, and shall in the cases provided by law, be reviewed by one or more statutory auditors who need not be shareholders themselves.

The statutory or approved statutory auditors, if any, will be appointed by the shareholder(s), which will determine the number of such auditors and the duration of their mandate. They are eligible for re-appointment. They may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholder(s), save in such cases where the approved statutory auditor may, as a matter of the Laws, only be removed for serious cause or by mutual agreement.

Chapter IV. Shareholders

Art. 18. Powers of the Shareholders. The shareholder(s) shall have such powers as are vested in them pursuant to the Articles of Incorporation and the Laws. The single shareholder carries out the powers bestowed on the general meeting of shareholders.

Any properly constituted general meeting of shareholders of the Company represents the entire body of shareholders.

Art. 19. Annual General Meeting. The annual general meeting of shareholders, of which one must be held where the Company has more than twenty-five (25) shareholders, will be held on the second Monday of June at 3:30 p.m..

If such day is a day on which banks are not generally open for business in Luxembourg, the meeting will be held on the next following business day.

Art. 20. Other General Meetings. If the Company is composed of several shareholders, but no more than twenty-five (25) shareholders, resolutions of the shareholders may be passed in writing. Written resolutions may be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several shareholders. Should such written resolutions be sent by the Manager(s) to the shareholders for adoption, the shareholders are under the obligation to, within a time period of fifteen (15) calendar days from the dispatch of the text of the proposed resolutions, cast their written vote by returning it to the Company through any means of communication allowing for the transmission of a written text. The quorum and majority requirements applicable to the adoption of resolutions by the general meeting of shareholders shall mutatis mutandis apply to the adoption of written resolutions.

General meetings of shareholders, including the annual general meeting of shareholders will be held at the registered office of the Company or at such other place in the Grand Duchy of Luxembourg, and may be held abroad if, in the judgement of the Manager(s), which is final, circumstances of force majeure so require.

Art. 21. Notice of General Meetings. Unless there is only one single shareholder, the shareholders may also meet in a general meeting of shareholders upon issuance of a convening notice in compliance with the Articles of Incorporation or the Laws, by the Manager(s), subsidiarily, by the statutory auditor(s) (if any) or, more subsidiarily, by shareholders representing more than half (1/2) of the capital.

The convening notice sent to the shareholders will specify the time and the place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted at the relevant general meeting of shareholders. The agenda for a general meeting of shareholders shall also, where appropriate, describe any proposed changes to the Articles of Incorporation and, if applicable, set out the text of those changes affecting the object or form of the Company.

If all the shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and if they state that they have been duly informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

Art. 22. Attendance - Representation. All shareholders are entitled to attend and speak at any general meeting of shareholders.

A shareholder may act at any general meeting of shareholders by appointing in writing, transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text, another person who need not be a shareholder himself, as a proxy holder.

Art. 23. Proceedings. Any general meeting of shareholders shall be presided over by the Chairman or by a person designated by the Manager(s) or, in the absence of such designation, by the general meeting of shareholders.

The Chairman of the general meeting of shareholders shall appoint a secretary.

The general meeting of shareholders shall elect one (1) scrutineer to be chosen from the persons attending the general meeting of shareholders.

The Chairman, the secretary and the scrutineer so appointed together form the board of the general meeting.

Art. 24. Vote. At any general meeting of shareholders other than a general meeting convened for the purpose of amending the Articles of Incorporation of the Company or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles of Incorporation, as the case may be, to the quorum and majority rules set for the amendment of the Articles of Incorporation, resolutions shall be adopted by shareholders representing more than half (1/2) of the capital. If such majority is not reached at the first meeting (or consultation in writing), the shareholders shall be convened (or consulted) a second time and resolutions shall be adopted, irrespective of the number of shares represented, by a simple majority of votes cast.

At any general meeting of shareholders, convened in accordance with the Articles of Incorporation or the Laws, for the purpose of amending the Articles of Incorporation of the Company or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles of Incorporation, the majority requirements shall be a majority of shareholders in number representing at least three quarters (3/4) of the capital.

Art. 25. Minutes. The minutes of the general meeting of shareholders shall be signed by the shareholders present and may be signed by any shareholders or proxies of shareholders, who so request.

The resolutions adopted by the single shareholder shall be documented in writing and signed by the single shareholder.

Copies or extracts of the written resolutions adopted by the shareholder(s) as well as of the minutes of the general meeting of shareholders to be produced in judicial proceedings or otherwise may be signed by the sole Manager or by any two (2) Managers acting jointly if more than one Manager has been appointed.

Chapter V. Financial year, Financial statements, Distribution of profits

Art. 26. Financial Year. The Company's financial year begins on the first day of January and ends on the last day of December of each year.

Art. 27. Adoption of Financial Statements. At the end of each financial year, the accounts are closed and the Manager (s) draw up an inventory of assets and liabilities, the balance sheet and the profit and loss account, in accordance with the Laws.

The annual statutory and/or consolidated accounts are submitted to the shareholder(s) for approval.

Each shareholder or its representative may peruse these financial documents at the registered office of the Company. If the Company is composed of more than twenty-five (25) shareholders, such right may only be exercised within a time period of fifteen (15) calendar days preceding the date set for the annual general meeting of shareholders.

Art. 28. Distribution of Profits. From the annual net profits of the Company, at least five per cent (5%) shall each year be allocated to the reserve required by law (the "Legal Reserve"). That allocation to the Legal Reserve will cease to be required as soon and as long as the Legal Reserve amounts to ten per cent (10%) of the issued capital of the Company.

After allocation to the Legal Reserve, the shareholder(s) shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of by allocating the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision, by carrying it forward to the next following financial year or by distributing it, together with carried forward profits, distributable reserves or share premium to the shareholder(s), each share entitling to the same proportion in such distributions.

Subject to the conditions (if any) fixed by the Laws and in compliance with the foregoing provisions, the Manager(s) may pay out an advance payment on dividends to the shareholders. The Manager(s) fix the amount and the date of payment of any such advance payment.

Chapter VI. Dissolution, Liquidation

Art. 29. Dissolution, Liquidation. The Company may be dissolved by a resolution of the shareholder(s) adopted by half of the shareholders holding three quarters (3/4) of the capital.

Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by the Manager(s) or such other persons (who may be physical persons or legal entities) appointed by the shareholder(s), who will determine their powers and their compensation.

After payment of all the debts of and charges against the Company, including the expenses of liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed to the shareholder(s) so as to achieve on an aggregate basis the same economic result as the distribution rules set out for dividend distributions.

Chapter VII. Applicable law

Art. 30. Applicable Law. All matters not governed by the Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the Laws, in particular the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

Subscription and Payment

The Articles of Incorporation of the Company having thus been recorded by the notary, the Company's shares have been subscribed and the nominal value of these shares, as well as a share premium, as the case may be, has been one hundred per cent (100%) paid in cash as follows:

Shareholders	subscribed capital	number of shares	amount paid-in
INA Holdings S.à r.l.	EUR 12,500.-	12,500	EUR 12,500.-
Total:	EUR 12,500.-	12,500	EUR 12,500.-

The amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) was thus as from that moment at the disposal of the Company, evidence thereof having been submitted to the undersigned notary who states that the conditions provided for in article 183 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, have been observed.

Expenses

The amount of the costs, expenses, fees and charges, of any kind whatsoever, which are due from the Company or charged to it as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand two hundred euro (EUR 1,200.-).

Transitory Provision

The first financial year of the Company will begin on the date of formation of the Company and will end on the last day of December of 2013.

Shareholders resolutions

First Resolution

The general meeting of shareholders resolved to establish the registered office at 29, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Second Resolution

The general meeting of shareholders resolved to set at five (5) the number of Managers and further resolved to appoint the following for an unlimited duration:

- Mr Kevin Fusco, tax director, born on 18 October 1977 in Batavia, USA, with professional address at 375 Park Avenue, 12th Floor, New York, New York 10152, as class A manager;
- Mr Brian Patterson, certified public accountant, born on 31 May 1983 in Ohio, USA, with professional address at 29, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as class A manager;
- Mrs Kimberly Terjanian, financial controller, born on 15 May 1973, in New Jersey, USA, with professional address at 375 Park Avenue, 12th Floor, New York, New York 10152, as class A manager;
- Mr Philippe Leclercq, chartered accountant, born on 18 May 1968, in Liege, Belgium, with professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, BP 2501, L-1025 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as class B manager;
- Mrs Anita Lyse, chartered accountant, born on 4 October 1976, in Alesund, Norway, with professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, BP 2501, L-1025 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as class B manager.

The undersigned notary who knows and speaks English, states herewith that on request of the proxyholder of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same proxyholder and in case of divergences between the English and the French texts, the English text will prevail.

Whereupon, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the above appearing party, who is known to the undersigned notary by his surname, first name, civil status and residence, such proxyholder signed together with the undersigned notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le vingt-huit janvier.

Par-devant Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

INA Holdings S.à r.l., société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché du Luxembourg, ayant son siège social au 29, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, en cours d'immatriculation auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg,

représentée par Maître Florence Forster, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 28 janvier 2013.

Laquelle procuration, signée par le mandataire et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte aux fins d'enregistrement.

Les statuts qui suivent ont ainsi été rédigés:

Chapitre I^{er} . Forme, Dénomination, Siège, Objet, Durée

Art. 1^{er} . Forme, Dénomination. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée (la «Société») régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, (les «Lois»), et par les présents statuts (les «Statuts»).

La Société peut comporter un associé unique, propriétaire de la totalité des parts sociales ou plusieurs associés, dans la limite de quarante (40) associés.

La Société adopte la dénomination «INA Acquisition S.à r.l.».

Art. 2. Siège Social. Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg.

Le siège social peut être transféré à tout autre endroit de la ville de Luxembourg par une décision des Gérants.

Des succursales ou d'autres bureaux peuvent être établis soit au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger par décision des Gérants.

Dans l'hypothèse où les Gérants estiment que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social sont de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger ou que de tels événements se sont produits ou sont imminents, la Société pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, demeurera régie par les Lois. Ces mesures provisoires seront prises et portées à la connaissance de tout intéressé par les Gérants.

Art. 3. Objet. La Société a pour objet l'acquisition, la détention et la cession de participations dans toute société et entreprise luxembourgeoise et/ou étrangère, ainsi que l'administration, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut fournir des prêts et financements sous quelque forme que ce soit ou consentir des garanties ou sûretés sous quelque forme que ce soit, au profit de sociétés et d'entreprises faisant partie du groupe de sociétés dont la Société fait partie.

La Société peut également investir dans l'immobilier, les droits de propriété intellectuelle ou tout autre actif mobilier ou immobilier sous quelque forme que ce soit.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission privée d'obligations, de billets à ordre ou tout autre instrument de dettes ainsi que des bons de souscription ou tout autre droit de souscription d'actions.

D'une façon générale, la Société peut effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière qu'elle estime utile à l'accomplissement et au développement de son objet.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Elle peut être dissoute, à tout moment, par une résolution des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par les Lois ou par les Statuts, selon le cas, conformément à l'article 29 des Statuts.

Chapitre II. Capital, Parts sociales

Art. 5. Capital Émis. Le capital émis de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) divisé en douze mille cinq cents (12,500) parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, celles-ci étant entièrement libérées.

Les droits et obligations inhérents aux parts sociales sont identiques sauf stipulation contraire des Statuts ou des Lois.

En plus du capital émis, un compte prime d'émission peut être établi sur lequel seront transférées toutes les primes d'émission payées sur les parts sociales en plus de la valeur nominale. Le solde de ce compte prime d'émission peut être utilisé pour régler le prix des parts sociales que la Société a rachetées à ses associés, pour compenser toute perte nette réalisée, pour distribuer des dividendes aux associés ou pour affecter des fonds à la réserve légale.

Art. 6. Parts Sociales. Chaque part sociale donne droit à une voix.

Chaque part sociale est indivisible à l'égard de la Société.

Les propriétaires indivis sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un représentant commun désigné ou non parmi eux.

Lorsque la Société ne compte qu'un seul associé, celui-ci peut librement céder ses parts sociales.

Lorsque la Société compte plusieurs associés, les parts sociales sont librement cessibles entre eux et les parts sociales ne peuvent être cédées à des non-associés qu'avec l'autorisation des associés représentant au moins trois quart du capital social.

La cession de parts sociales doit être constatée par acte notarié ou par acte sous seing privé. Une telle cession n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après avoir été dûment notifiée à la Société ou acceptée par elle conformément à l'article 1690 du code civil luxembourgeois.

La Société peut acquérir ses propres parts sociales en vue de leur annulation immédiate.

La propriété d'une part sociale emporte de plein droit acceptation des Statuts de la Société et des décisions valablement adoptées par les associés.

Art. 7. Augmentation et Réduction du Capital. Le capital émis de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou plusieurs fois, par une résolution des associés adoptée aux conditions de quorum et de majorité requises par les Statuts ou, le cas échéant, par les Lois pour toute modification des Statuts.

Art. 8. Incapacité, Décès, Suspension des droits civils, Faillite ou Insolvabilité d'un Associé. L'incapacité, le décès, la suspension des droits civils, la faillite, l'insolvabilité ou tout autre événement similaire affectant un associé n'entraîne pas la mise en liquidation de la Société.

Chapitre III. Gérants, Commissaires

Art. 9. Gérants. La Société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants qui n'ont pas besoin d'être associés (les «Gérants»).

Si deux (2) Gérants sont nommés, ils géreront conjointement la Société.

Si plus de deux (2) Gérants sont nommés, ils formeront un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance»).

Les Gérants seront nommés par les associés, qui détermineront leur nombre et la durée de leur mandat. Les Gérants peuvent être renommés et peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par une résolution des associés.

Les associés pourront qualifier les gérants nommés de Gérants de catégorie A (les «Gérants de Catégorie A») ou Gérants de catégorie B (les «Gérants de Catégorie B»).

Les associés ne participeront ni ne s'immisceront dans la gestion de la Société.

Art. 10. Pouvoirs des Gérants. Les Gérants sont investis des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la Société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par les Statuts ou par les Lois aux associés relèvent de la compétence des Gérants.

Art. 11. Délégation de Pouvoirs - Représentation de la Société. Les Gérants peuvent déléguer des pouvoirs ou des mandats spéciaux, ou confier des fonctions permanentes ou temporaires à des personnes ou des comités de leur choix.

La Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature individuelle du Gérant unique ou par la signature conjointe de deux Gérants si plus d'un Gérant a été nommé.

Toutefois, si les associés ont qualifié les Gérants de Gérants de Catégorie A et Gérants de Catégorie B, la Société ne sera engagée vis-à-vis des tiers que par la signature conjointe d'un Gérant de Catégorie A et d'un Gérant de Catégorie B.

La Société sera également engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toute personne à qui ce pouvoir de signature aura été délégué par les Gérants, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Art. 12. Réunions du Conseil de Gérance. Dans l'hypothèse où un Conseil de Gérance est formé, les règles suivantes s'appliqueront:

Le Conseil de Gérance peut nommer parmi ses membres un président (le «Président»). Il peut également nommer un secrétaire qui n'a pas besoin d'être lui-même Gérant et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux du Conseil de Gérance (le «Secrétaire»).

Le Conseil de Gérance se réunira sur convocation du Président. Une réunion du Conseil de Gérance doit être convoquée si deux (2) de ses membres le demandent.

Le Président présidera toutes les réunions du Conseil de Gérance, mais en son absence le Conseil de Gérance désignera un autre membre du Conseil de Gérance comme président pro tempore par un vote à la majorité des Gérants présents ou représentés à cette réunion.

Sauf en cas d'urgence ou avec l'accord préalable de tous ceux qui ont le droit d'y assister, une convocation écrite devra être transmise, trois (3) jours calendaires au moins avant la date prévue pour la réunion du Conseil de Gérance, par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit. La convocation indiquera la date, l'heure et le lieu de la réunion ainsi que l'ordre du jour et la nature des affaires à traiter. Il pourra être renoncé à cette convocation par un accord correctement consigné de chaque membre du Conseil de Gérance. Aucune convocation spéciale ne sera requise pour les réunions se tenant à des dates et des lieux déterminés préalablement par une résolution adoptée par le Conseil de Gérance.

Les réunions du Conseil de Gérance se tiendront à Luxembourg ou à tout autre endroit que le Conseil de Gérance pourra déterminer de temps à autre.

Tout Gérant peut se faire représenter aux réunions du Conseil de Gérance en désignant par un écrit, transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, un autre Gérant comme son mandataire. Tout Gérant peut représenter un ou plusieurs membres du Conseil de Gérance.

Le Conseil de Gérance ne pourra valablement délibérer que si au moins la moitié (1/2) des Gérants en fonction est présente ou représentée, sous réserve que dans l'hypothèse où des Gérants de Catégorie A ou des Gérants de Catégorie B ont été désignés, ce quorum ne sera atteint que si au moins un Gérant de Catégorie A et un Gérant de Catégorie B sont présents ou représentés.

Les décisions seront prises à la majorité des voix des Gérants présents ou représentés à cette réunion.

Un ou plusieurs Gérants peuvent prendre part à une réunion par conférence téléphonique, visioconférence ou tout autre moyen de communication similaire permettant ainsi à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément les unes avec les autres. Une telle participation sera considérée équivalente à une présence physique à la réunion.

Une décision écrite, signée par tous les Gérants, est régulière et valable de la même manière que si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être consignée dans un seul ou plusieurs écrits séparés ayant le même contenu et signé par un ou plusieurs Gérants.

Art. 13. Résolutions des Gérants. Les résolutions des Gérants doivent être consignées par écrit.

Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance seront signés par le Président de la réunion et par le Secrétaire (s'il y en a). Les procurations y resteront annexées.

Les copies ou les extraits des résolutions écrites ou les procès-verbaux, destinés à être produits en justice ou ailleurs, pourront être signés par le Gérant unique ou par deux Gérants agissant conjointement si plus d'un Gérant a été nommé.

Art. 14. Rémunération et Dépenses. Sous réserve de l'approbation des associés, les Gérants peuvent recevoir une rémunération pour leur gestion de la Société et peuvent, de plus, être remboursés de toutes les dépenses qu'ils auront exposées en relation avec la gestion de la Société ou la poursuite de l'objet social de la Société.

Art. 15. Conflits d'Intérêt. Si un ou plusieurs Gérants a ou pourrait avoir un intérêt personnel dans une transaction de la Société, ce Gérant devra en aviser les autres Gérants et il ne pourra ni prendre part aux délibérations ni émettre un vote sur une telle transaction.

Dans l'hypothèse d'un Gérant unique, il est seulement fait mention dans un procès-verbal des opérations intervenues entre la Société et son Gérant ayant un intérêt opposé à celui de la Société.

Les dispositions des alinéas qui précèdent ne sont pas applicables lorsque (i) l'opération en question est conclue à des conditions normales et (ii) si elle tombe dans le cadre des opérations courantes de la Société.

Aucun contrat ni autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou entreprises ne sera affecté ou invalidé par le simple fait qu'un ou plusieurs Gérants ou tout fondé de pouvoir de la Société y a un intérêt personnel, ou est gérant, collaborateur, membre, associé, fondé de pouvoir ou employé d'une telle société ou entreprise. Toute personne liée de la manière décrite ci-dessus, à une société ou entreprise, avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne devra pas en raison de cette affiliation à cette société ou entreprise, être automatiquement empêchée de délibérer, de voter ou d'agir autrement sur une opération relative à de tels contrats ou transactions.

Art. 16. Responsabilité des Gérants-Indemnisation. Les Gérants n'engagent pas leur responsabilité personnelle lorsque, dans l'exercice de leurs fonctions, ils prennent des engagements pour le compte de la Société.

Les Gérants sont uniquement responsables de l'accomplissement de leurs devoirs.

La Société indemniserà tout Gérant, fondé de pouvoir ou employé de la Société et, le cas échéant, leurs successeurs, leurs héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de biens pour tous dommages qu'ils ont à payer et tous frais raisonnables qu'ils auront encourus par suite de leur comparution en tant que défendeurs dans des actions en justice, des procès ou des poursuites judiciaires qui leur auront été intentés de par leurs fonctions actuelles ou anciennes de Gérant (s), de fondé de pouvoir ou d'employé de la Société, ou à la demande de la Société, de toute autre société dans laquelle la Société est actionnaire ou créancier et dans laquelle ils n'ont pas droit à indemnisation, exception faite des cas où leur responsabilité est engagée pour négligence grave ou mauvaise gestion. En cas d'arrangement transactionnel, l'indemnisation ne portera que sur les questions couvertes par l'arrangement transactionnel et dans ce cas seulement si la Société reçoit confirmation par son conseiller juridique que la personne à indemniser n'est pas coupable de négligence grave ou mauvaise gestion. Ce droit à indemnisation n'est pas exclusif d'autres droits auxquels les personnes susnommées pourraient prétendre en vertu des Statuts.

Art. 17. Commissaires. Sauf lorsque, conformément aux Lois, les comptes annuels et/ou les comptes consolidés de la Société doivent être vérifiés par un réviseur d'entreprises agréé, les affaires de la Société et sa situation financière, en particulier ses documents comptables, peuvent et devront, dans les cas prévus par la loi, être contrôlés par un ou plusieurs commissaires qui n'ont pas besoin d'être eux-mêmes associés.

Le(s) commissaire(s) ou réviseur(s) d'entreprises agréé(s) seront, le cas échéant, nommés par les associés qui détermineront leur nombre et la durée de leur mandat. Leur mandat peut être renouvelé. Ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par une résolution des associés sauf dans les cas où le réviseur d'entreprises agréé peut seulement, par dispositions des Lois, être révoqué pour motifs graves ou d'un commun accord.

Chapitre IV. Des associés

Art. 18. Pouvoirs des Associés. Les associés exercent les pouvoirs qui leur sont dévolus par les Statuts et les Lois. Si la Société ne compte qu'un seul associé, celui-ci exerce les pouvoirs conférés par les Lois à l'assemblée générale des associés.

Toute assemblée générale des associés régulièrement constituée représente l'ensemble des associés.

Art. 19. Assemblée Générale Annuelle des Associés. L'assemblée générale annuelle des associés, qui doit se tenir au cas où la Société a plus de vingt-cinq (25) associés, aura lieu le second lundi du mois de juin à 15:30 heures.

Si ce jour n'est pas généralement un jour bancaire ouvrable à Luxembourg, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 20. Autres Assemblées Générales. Si la Société compte plusieurs associés, dans la limite de vingt-cinq (25) associés, les résolutions des associés peuvent être prises par écrit. Les résolutions écrites peuvent être constatées dans un seul ou plusieurs documents ayant le même contenu, signés par un ou plusieurs associés. Dès lors que les résolutions à adopter ont été envoyées par les Gérants aux associés pour approbation, les associés sont tenus, dans un délai de quinze (15) jours calendaires suivant la réception du texte de la résolution proposée, d'exprimer leur vote par écrit en le retournant à la Société par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit. Les exigences de quorum et de majorité imposées pour l'adoption de résolutions par l'assemblée générale s'applique mutatis mutandis à l'adoption de résolution écrites.

Les assemblées générales des associés, y compris l'assemblée générale annuelle des associés, se tiendra au siège social de la Société ou à tout autre endroit au Grand-Duché de Luxembourg, et pourra se tenir à l'étranger, chaque fois que des circonstances de force majeure, appréciées souverainement par les Gérants, le requièrent.

Art. 21. Convocation des Assemblées Générales. A moins qu'il n'y ait qu'un associé unique, les associés peuvent aussi se réunir en assemblées générales, conformément aux conditions fixées par les Statuts ou les Lois, sur convocation des Gérants, subsidiairement, du commissaire (s'il y en existe), ou plus subsidiairement, des associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social émis.

La convocation envoyée aux associés indiquera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée générale ainsi que l'ordre du jour et la nature des affaires à traiter lors de l'assemblée générale des associés. L'ordre du jour d'une assemblée générale d'associés doit également, si nécessaire, indiquer toutes les modifications proposées des Statuts et, le cas échéant, le texte des modifications relatives à l'objet social ou à la forme de la Société.

Si tous les associés sont présents ou représentés à une assemblée générale des associés et s'ils déclarent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

Art. 22. Présence - Représentation. Tous les associés sont en droit de participer et de prendre la parole à toute assemblée générale des associés.

Un associé peut désigner par écrit, transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, un mandataire qui n'a pas besoin d'être lui-même associé.

Art. 23. Procédure. Toute assemblée générale des associés est présidée par le Président ou par une personne désignée par les Gérants, ou, faute d'une telle désignation par les Gérants, par une personne désignée par l'assemblée générale des associés.

Le Président de l'assemblée générale des associés désigne un secrétaire.

L'assemblée générale des associés élit un (1) scrutateur parmi les personnes participant à l'assemblée générale des associés.

Le Président, le secrétaire et le scrutateur ainsi désignés forment ensemble le bureau de l'assemblée générale.

Art. 24. Vote. Lors de toute assemblée générale des associés autre qu'une assemblée générale convoquée en vue de la modification des Statuts de la Société ou du vote de résolutions dont l'adoption est soumise aux conditions de quorum et de majorité exigées pour toute modification des Statuts, les résolutions seront adoptées par les associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte sur première convocation (ou consultation par écrit), les associés seront de nouveau convoqués (ou consultés) et les résolutions seront adoptées à la majorité simple, indépendamment du nombre de parts sociales représentées.

Lors de toute assemblée générale des associés, convoquée conformément aux Statuts ou aux Lois, en vue de la modification des Statuts de la Société ou du vote de résolutions dont l'adoption est soumise aux conditions de quorum et de majorité exigées pour toute modification des Statuts, la majorité exigée sera d'au moins la majorité en nombre des associés représentant au moins les trois quarts (3/4) du capital.

Art. 25. Procès-Verbaux. Les procès-verbaux des assemblées générales doivent être signés par les associés présents et peuvent être signés par tous les associés ou mandataires d'associés qui en font la demande.

Les résolutions adoptées par l'associé unique seront établies par écrit et signées par l'associé unique.

Les copies ou extraits des résolutions écrites adoptées par les associés, ainsi que les procès-verbaux des assemblées générales à produire en justice ou ailleurs sont signés par le Gérant unique ou par deux Gérants au moins agissant conjointement dès lors que plus d'un Gérant aura été nommé.

Chapitre V. Exercice social, Comptes annuels, Distribution des bénéfices

Art. 26. Exercice Social. L'exercice social de la Société commence le 1^{er} janvier et s'achève le dernier jour de décembre de chaque année.

Art. 27. Approbation des Comptes Annuels. A la clôture de chaque exercice social, les comptes sont arrêtés et les Gérants dressent l'inventaire des divers éléments de l'actif et du passif ainsi que le compte de résultat conformément aux Lois.

Les comptes annuels et/ou les comptes consolidés sont soumis aux associés pour approbation.

Tout associé ou son mandataire peut prendre connaissance des documents comptables au siège social de la Société. Si la Société compte plus de vingt-cinq (25) associés, ce droit ne pourra être exercé que dans les quinze (15) jours calendaires qui précèdent l'assemblée générale annuelle des associés.

Art. 28. Distribution des Bénéfices. Sur les bénéfices nets de la Société, il sera prélevé au moins cinq pour cent (5 %) qui seront affectés, chaque année, à la réserve légale (la «Réserve Légale»), conformément à la loi. Cette affectation à la Réserve Légale cessera d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la Réserve Légale atteindra dix pour cent (10%) du capital émis de la Société.

Après affectation à la Réserve Légale, les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets. Ils peuvent décider de verser la totalité ou une partie du solde à un compte de réserve ou de provision, en le reportant à nouveau ou en le distribuant avec les bénéfices reportés, les réserves distribuables ou les primes d'émission, aux associés, chaque part sociale donnant droit à une même proportion dans ces distributions.

Sous réserve des conditions (s'il y en a) fixées par les Lois et conformément aux dispositions qui précèdent, les Gérants peuvent procéder au versement d'un acompte sur dividendes aux associés. Les Gérants détermineront le montant ainsi que la date de paiement de tels acomptes.

Chapitre VI. Dissolution, Liquidation

Art. 29. Dissolution, Liquidation. La Société peut être dissoute par une décision prise par la moitié des associés possédant les trois quarts (3/4) du capital social.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera réalisée par les Gérants ou toute autre personne (qui peut être une personne physique ou une personne morale) nommée par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société, et de tous les frais de liquidation, le boni net de liquidation sera réparti équitablement entre le(s) associé(s) de manière à atteindre le même résultat économique que celui fixé par les règles relatives à la distribution de dividendes.

Chapitre VII. Loi applicable

Art. 30. Loi Applicable. Toutes les matières qui ne sont pas régies par les Statuts seront réglées conformément aux Lois, en particulier à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Souscription et Paiement

Les Statuts de la Société ont donc été enregistrés par le notaire, les parts sociales de la Société ont été souscrites et la valeur nominale de ces parts sociales, de même que la prime d'émission, le cas échéant a été payée à cent pour cent (100%) en espèces ainsi qu'il suit:

Associés	Capital souscrit	nombre de parts sociales	montant libéré
INA Holdings S.à r.l.	EUR 12.500,-	12.500	EUR 12.500,-
Total:	EUR 12.500,-	12.500	EUR 12.500,-

Le montant de douze mille cinq cent euro (EUR 12.500,-) est donc à ce moment à la disposition de la Société, preuve en a été faite au notaire soussigné qui constate que les conditions prévues par l'article 183 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été observées.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société en raison de sa constitution sont estimés à environ mille deux cents euros (EUR 1.200,-).

Disposition transitoire

Le premier exercice social commencera à la date de constitution de la Société et s'achèvera le dernier jour de décembre de 2013.

Assemblée générale extraordinaire Première Résolution

L'assemblée générale des associés a décidé d'établir le siège social au 29, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

Deuxième Résolution

L'assemblée générale des associés a décidé de fixer à cinq (5) le nombre de Gérants et a décidé de plus de nommer les personnes suivantes pour une période illimitée:

- Monsieur Kevin Fusco, directeur fiscal, né le 18 octobre 1977, à Batavia, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 375 Park Avenue, 10152, New York, Etats-Unis d'Amérique, en qualité de Gérant de catégorie A;

- Monsieur Brian Patterson, expert-comptable, né le 31 mai 1983, à Ohio, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 29, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, en qualité de Gérant de catégorie A;

- Madame Kimberly Terjanian, contrôleur financier, née le 15 mai 1973, à New Jersey, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 375 Park Avenue, 12th Floor, New York, New York 10152, en qualité de Gérant de catégorie A;

- Monsieur Philippe Leclercq, expert-comptable, né le 18 mai 1968, à Liège, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, BP 2501, L-1025 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, en qualité de Gérant de catégorie B;

- Madame Anita Lyse, expert-comptable, née le 4 octobre 1976, à Alesund, Norvège, ayant son adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, BP 2501, L-1025 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, en qualité de Gérant de catégorie B.

Le notaire soussigné, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du mandataire de la comparante ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, le texte étant suivi d'une version française, et qu'à la demande du même mandataire, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante ci-avant, connu du notaire soussigné par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire soussigné le présent acte.

Signé: F. Forster, M. Loesch.

Enregistré à Remich, le 30 janvier 2013, REM/2013/133. Reçu soixante-quinze euros. 75,00 €.

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

Pour expédition conforme,

Mondorf-les-Bains, le 18 février 2013.

Référence de publication: 2013024644/619.

(130029681) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2013.

**Kingdom Holding 2 GP S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Luxembourg Elmira 2 Sàrl).**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 1-3, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 116.528.

In the year two thousand and twelve, on the twenty-eighth of December.

Before Us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, undersigned,

THERE APPEARED

APAX WW NOMINEES LTD., having its registered office at 33 Jermyn Street, London SW1Y 6DN, registered at the Companies' House under the number 04693597, here represented by Me. Linda Harroch, lawyer, residing in Holwald, Luxembourg, by virtue of a proxy, given in London on 28 December 2012.

The said proxy, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder of "Luxembourg Elmira 2 S.à r.l.", (hereinafter the "Company") a société à responsabilité limitée existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 1-3 Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Company Register under B 116.528, incorporated pursuant to a notarial deed on 4 May 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, dated 24 July 2006, number 1420, page 68140. The articles have been amended pursuant to a notarial deed on 3 October 2006, published in the Memorial C dated 17 November 2006, number 2155, page 103434.

The appearing party representing the whole corporate capital requires the notary to act the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder decides to change the Company's name into "Kingdom Holding 2 GP S.à r.l." and to amend article 4 of the articles of incorporation of the Company which shall be read as follows:

" Art. 4. Denomination. The Company will have the denomination of "Kingdom Holding 2 GP S.à r.l."

Second resolution

The Sole Shareholder resolves (i) to accept the resignation of Isabelle Probstel as class B manager of the Company with immediate effect, and (ii) to appoint:

- Linda Harroch, born on 10 May 1973 in Casablanca, Morocco, with professional address at 2, rue Peternelchen, L-2370, Howald, Luxembourg, as new class A manager of the Company, with immediate effect and for an unlimited period of time; and

- Magnus Mattsson, born on 18 January 1973 in Harlanda, Sweden, with professional address at 33 Jermyn Street, London SW1Y 6DN, United Kingdom, as new class B manager of the Company, with immediate effect and for an unlimited period of time; and

- Geoffrey Limpach, born on 11 April 1983 in Arlon, Belgium, residing professionally at 1-3 Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, as new class B manager of the Company, with immediate effect and for an unlimited period of time.

Nothing else being on the agenda, the meeting is adjourned.

The appearing person, acting in her hereabove capacities, and in the common interest of all the parties, does hereby grant power to any employees of the law firm of the undersigned notary, acting individually, in order to enact and sign any deed rectifying the present deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing person the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing person, in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, known to the notary, by surname, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mille douze, le vingt-huit décembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, instrumentant.

A COMPARU

“APAX WW NOMINEES LTD.”, constituée sous les lois d’Angleterre, ayant son siège social au 33 Jermyn Street, London SW1Y 6DN, Royaume-Uni, enregistrée au Companies’ House sous le numéro 04693597, ici représentée par Maître Linda Harroch, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d’une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 28 décembre 2012.

La procuration signée ne varietur par la mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l’enregistrement.

Laquelle partie comparante est l’associé unique de “Luxembourg Elmira 2 S.à r.l.” (ci-après la “Société”), une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 1-3 Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 116.528 constituée suivant acte reçu par le notaire Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, Grand-Duché du Luxembourg, le 4 mai 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, du 24 juillet 2006, numéro 1420, page 68140.

Laquelle partie comparante, représentant l’intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentant d’acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L’associé unique décide de modifier la dénomination sociale de la société en “Kingdom Holding 2 GP S.à r.l.” et de modifier l’article 4 des statuts qui sera désormais lu comme suit:

“ **Art. 4. Dénomination.** La Société adopte la dénomination de “Kingdom Holding 2 GP S.à r.l.”.

Deuxième résolution

L’associé unique décide (i) d’accepter la démission de Isabelle Probstel en tant que gérant de catégorie B avec effet immédiat et (ii) de nommer:

- Linda HARROCH, née le 10 mai 1973 à Casablanca, Maroc, résidant professionnellement au 2 rue Peternelchen, L-2370 Luxembourg, en tant que gérant de catégorie A, avec effet immédiat et pour une période indéterminée;

- Magnus MATTSSON, né le 18 janvier 1973 à Harlanda, Suède, demeurant au 33 Jermyn Street, Londres SW1Y 6DN, Royaume-Uni, en tant que gérant de catégorie B de la société avec effet immédiat et pour une période indéterminée; et

- Geoffrey LIMPACH, né le 11 avril 1983 à Arlon, Belgique, résidant professionnellement au 1-3 Boulevard de la Foire, L-1825 Luxembourg, en tant que gérant de catégorie B de la société avec effet immédiat et pour une période indéterminée

Plus rien n’étant à l’ordre du jour, la séance est levée.

La personne comparante, es qualité qu'elle agit, agissant dans un intérêt commun, donne pouvoir individuellement à tous employés de l'Étude du notaire soussigné, à l'effet de faire dresser et signer tous actes rectificatifs des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête e la personne comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation données à la personne comparante, connue du notaire par nom, prénom, état et demeure, cette personne a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: L. HARROCH, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 03 janvier 2013. Relation: EAC/2013/123. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2013024680/92.

(130030138) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2013.

Latitude Luxembourg S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 143.333.

DISSOLUTION

In the year two thousand and thirteen, on the seventeenth day of January.

Before Us, Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster, Grand-Duchy of Luxembourg, the undersigned.

THERE APPEARED:

Vitruvian I Luxembourg S.à r.l., a company incorporated under the laws of Luxembourg having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies ("Registre de Commerce et des Sociétés") under section B number 138 092, the "Appearing Party",

Here represented by Mr. Max MAYER, employee, with professional address at Junglinster, 3, route de Luxembourg, the "Proxy-Holder", by virtue of a proxy given under private seal.

Such proxy having been signed "ne varietur" by the proxy-holder and the notary will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the notary to act:

I.- That the limited liability company ("société à responsabilité limitée"), "Latitude Luxembourg S.à r.l.", having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies ("Registre de Commerce et des Sociétés") under section B number 143 333, was incorporated pursuant to a deed drawn up by Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg on November 26, 2008, published in the "Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations" number 3015, page 144681, on December 23, 2008.

The articles of association of the Company have not been amended since.

II.- That the subscribed share capital of the company "Latitude Luxembourg S.à r.l.", amounts currently to twelve thousand and five hundred euros (EUR 12,500.-) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares with a nominal value of one euro (EUR 1) each.

III.- That the appearing party declares to have full knowledge of the articles of association and the financial standings of the company "Latitude Luxembourg S.à r.l."

IV.- That the appearing party as liquidator declares explicitly to proceed with the dissolution of the said company "Latitude Luxembourg S.à r.l."

V.- That the appearing party declares that all the known debts have been paid and that he takes over all assets, liabilities and commitments of the dissolved company "Latitude Luxembourg S.à r.l.", and that the liquidation of the company "Latitude Luxembourg S.à r.l.", is terminated without prejudice as it assumes all its liabilities.

VI.- That the financial statements of the company "Latitude Luxembourg S.à r.l." as at the date of dissolution are hereby approved.

VII.- That the appearing party grants full discharge ("quitus") to each and all former and current managers of the dissolved company "Latitude Luxembourg S.à r.l." for all their mandates and duties during the period starting on 1st April 2012 and ending on the day of the liquidation of the company "Latitude Luxembourg S.à r.l."

VIII. That the appearing party declares that the liquidation is closed.

IX.- That the shareholder's register of the dissolved company "Latitude Luxembourg S.à r.l." has been cancelled.

X.- That the records and documents of the dissolved company "Latitude Luxembourg S.à r.l." will be kept for a period of five years at Alter Domus Luxembourg S.à r.l. having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Costs and Notarial deed

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately EUR 800,-.

The Notary, who understands and speaks English, states that the present deed is written in English, followed by a French version. On request of the appearing party, duly represented, and in case of divergences between the English and French Text, the English version will be prevailing.

Whereof this notarial deed was prepared in Junglinster, on the day mentioned at the beginning of this document.

This document having been read to Proxy holder of the appearing party, who is known to the Notary by her name, first name, civil status and residence, Proxy-holder of the appearing party and the Notary, have together signed this deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille treize, le dix-sept Janvier

Par-devant Nous, Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand Duché de Luxembourg.

A comparu:

Vitruvian I Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit Luxembourgeois, avec siège social à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 138 092, ci-après dénommée (le "comparant"),

ici dûment représenté par Monsieur Max MAYER, employé, ayant son adresse professionnelle à Junglinster, 3, route de Luxembourg, le mandataire, en vertu d'une procuration signée sous seing privé "ne varietur" par le mandataire et le notaire, laquelle procuration restera annexée au présent acte pour être soumise à la formalité de l'enregistrement.

Le comparant, représenté tel que dit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de documenter ses déclarations et constatations ainsi qu'il suit:

I.- Que la société "Latitude Luxembourg S.à r.l.", une société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 143.333 a été constituée sous le droit luxembourgeois, suivant acte notarié reçu par Maître Henri Hellinckx, Notaire résident au Luxembourg, en date du 26 novembre 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 3015 page 144681 du 23 décembre 2008.

Les statuts de la société n'ont pas été modifiés depuis lors.

II.- Que le capital social souscrit de la société "Latitude Luxembourg S.à r.l.", est fixé à douze mille cinq cent euros (EUR 12.500,-), représentés par douze mille cinq cent (12.500) parts sociales d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune.

III.- Que le comparant est l'associé unique de la société "Latitude Luxembourg S.à r.l.",

IV.- Que le comparant se désigne comme liquidateur de la société "Latitude Luxembourg S.à r.l.", a décidé de procéder à la dissolution immédiate de ladite société.

V.- Que le comparant déclare que les dettes connues ont été payées et en outre qu'il prend à sa charge tous les actifs, passifs et engagements financiers de la société dissoute "Latitude Luxembourg S.à r.l.", et que la liquidation de la société "Latitude Luxembourg S.à r.l.", est achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux.

VI.- Que les états financiers de la société "Latitude Luxembourg S.à r.l.", à la date de la dissolution sont ici approuvés.

VII.- Que le comparant accorde décharge pleine et entière à chacun et à tous les anciens et actuels gérants de la société dissoute "Latitude Luxembourg S.à r.l.", pour l'exécution de tous leurs mandats et charges pendant, et en relation avec, la période commençant le 1^{er} avril 2012 et se terminant au jour de la liquidation de "Latitude Luxembourg S.à r.l.", VIII.- Que le comparant déclare que la liquidation est clôturée.

IX.- Que le registre des associés de la société dissoute "Latitude Luxembourg S.à r.l.", est annulé.

X.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans chez Alter Domus Luxembourg S.à r.l. ayant son siège social à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société en raison du présent acte sont estimés à environ 800,- EUR.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare qu'à la demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête du comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Dont acte fait à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite au mandataire du comparant connu du notaire instrumentant par ses noms, prénoms usuels, état civil et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Max MAYER, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 23 janvier 2013. Relation GRE/2013/403. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): Claire PIERRET.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la société.

Junglinster, le 19 février 2013.

Référence de publication: 2013024671/107.

(130030134) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2013.

Rhea, Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 14, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 27.311.

L'an deux mille douze, le vingt-sept décembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme «RHEA», ayant son siège social à Luxembourg, 14 boulevard Roosevelt, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 27.311, constituée suivant acte notarié en date du 23 décembre 1987, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 88 du 5 avril 1988. Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 15 décembre 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 362 du 18 février 2010.

L'assemblée est présidée par Monsieur Hervé MONIN, Manager, avec adresse professionnelle 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Sébastien SCHOUBEN, Account Manager, avec adresse professionnelle 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Sonia BALTHAZARD, avec adresse professionnelle 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée «ne varietur» par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées «ne varietur» par les comparants et le notaire instrumentant.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1) Augmentation du capital social à concurrence de deux cent mille euros (200.000,- EUR) pour le porter de son montant actuel de trois millions deux cent mille euros (3.200.000,- EUR) représenté par cinquante mille (50.000) actions d'une valeur nominale de soixante-quatre euros (64,- EUR) chacune, à un montant de trois millions quatre cent mille euros (3.400.000,- EUR) représenté par cinquante mille (50.000) actions d'une valeur nominale de soixante-huit euros (68,- EUR) chacune, par augmentation de la valeur nominale des actions de quatre euros (4,- EUR), moyennant versement en espèces.

2) Souscription et libération.

3) Modification subséquente de l'article 6 des statuts.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social à concurrence de deux cent mille euros (200.000,- EUR) pour le porter de trois millions deux cent mille euros (3.200.000,- EUR) représenté par cinquante mille (50.000) actions d'une valeur nominale de soixante-quatre euros (64,- EUR) chacune, à un montant de trois millions quatre cent mille euros (3.400.000,- EUR) représenté par cinquante mille (50.000) actions d'une valeur nominale de soixante-huit euros (68,- EUR) chacune, par augmentation de la valeur nominale des actions de quatre euros (4,- EUR).

Souscription et libération de l'augmentation de capital

L'augmentation de capital est entièrement libérée en numéraire par l'actionnaire unique, de sorte que la somme de deux cent mille euros (200.000,- EUR) se trouve à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné, qui le constate expressément.

Deuxième résolution

A la suite de la résolution qui précède, l'article 6 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

Art. 6. «Le capital social est fixé à trois millions quatre cent mille euros (3.400.000,- EUR) représenté par cinquante mille (50.000) actions nominatives d'une valeur nominale de soixante-huit euros (68,- EUR) chacune.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la Société des suites de ce document sont estimés à environ deux mille euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, au siège social de la société, les jour, mois et an qu'en tête des présentes. Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: H. MONIN, S. SCHOUBEN, S. BALTHAZARD, J.-J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, A.C., le 31 décembre 2012. Relation: EAC/2012/17840. Reçu soixante-quinze Euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2013024859/71.

(130029995) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2013.

Grand Mogul Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 162.195.

Le Bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013029119/9.

(130035215) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2013.

Asdecor S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5465 Waldbredimus, 10, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 41.634.

L'an deux mille treize, le sept février.

Pardevant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

ONT COMPARU:

1. - Monsieur Pascal Louis Fernand Nicolas LORANG, fonctionnaire de l'Etat, né à Luxembourg, le 3 mai 1958, demeurant à L-5511 Remich, 8, rue des Bateliers, et

2. - Madame Lianne Liliane Suzanne LORANG, sans état particulier, née à Medernach, le 22 mars 1956, demeurant à L-5465 Waldbredimus, 10, rue Principale.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Que la société à responsabilité limitée "ASDECOR S.à r.l.", avec siège social à L-2320 Luxembourg, 2, boulevard de la Pétrusse, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B numéro 41.634, a été constituée suivant acte reçu par Maître Paul DECKER, notaire alors de résidence à Luxembourg-Eich, en date du 17 septembre 1992, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 551 du 17 novembre 1993

Les statuts de la société ont été modifiés suivant:

(i) actes reçus par Maître Paul DECKER, notaire alors de résidence à Luxembourg-Eich, en date du:

- 18 décembre 1995, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 122 du 11 mars 1996, et
- 3 février 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 328 du 8 mai 1999;

(ii) acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 20 octobre 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 33 du 3 juillet 2012.

- Que les comparants sont les seuls et uniques associés actuels de ladite société et qu'ils se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité, sur ordre du jour conforme, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée prend acte que Madame Marguerite RIECK a cédé le 20 décembre 2012

(i) 31,25 (trente-et-une virgule vingt-cinq) parts sociales en pleine propriété et 18,75 (dix-huit virgule soixante-quinze) parts en usufruit à Monsieur Pascal Louis Fernand Nicolas LORANG, préqualifié, et

(ii) 31,25 (trente-et-une virgule vingt-cinq) parts sociales en pleine propriété et 18,75 (dix-huit virgule soixante-quinze) parts en usufruit à Madame Lianne Liliane Suzanne LORANG, préqualifiée,

de sorte que les cent (100) parts sociales, représentant l'intégralité du capital sont répartis comme suit:

Associé	Parts sociales
1. - Monsieur Pascal Louis Fernand Nicolas LORANG, fonctionnaire de l'Etat, né à Luxembourg, le 3 mai 1958, demeurant à L-5511 Remich, 8, rue des Bateliers	50
2. - Madame Lianne Liliane Suzanne LORANG, sans état particulier, née à Medernach, le 22 mars 1956, demeurant à L-5465 Waldbredimus, 10, rue Principale	50
Total: cent parts sociales	100

L'assemblée approuve les susdites cessions de parts sociales conformément à l'article sept (7) des statuts et les considère comme dûment signifiées à la société, conformément à l'article 1690 du code civil et à l'article 190 de la loi sur les sociétés commerciales.

Les cessionnaires sont propriétaires des parts sociales leur cédées à partir de la date des cessions.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de transférer l'adresse du siège social vers L-5465 Waldbredimus, 10, rue Principale, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts pour leur donner la teneur suivante:

« **Art. 5.** Le siège social est établi dans la Commune de Waldbredimus.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision des associés.»

Troisième résolution

L'assemblée générale acte de la démission de Madame Marguerite RIECK, de sa fonction de gérante unique et lui confère pleine et entière décharge pour l'exécution de son mandat.

Quatrième résolution

L'assemblée nomme pour une durée indéterminée aux fonctions de gérants:

- Monsieur Pascal Louis Fernand Nicolas LORANG, fonctionnaire de l'Etat, né à Luxembourg, le 3 mai 1958, demeurant à L-5511 Remich, 8, rue des Bateliers, et
- Madame Lianne Liliane Suzanne LORANG, sans état particulier, née à Medernach, le 22 mars 1956, demeurant à L-5465 Waldbredimus, 10, rue Principale.

Vis-à-vis de tiers la société est valablement engagée et représentée par la signature conjointe des gérants.

Evaluation des frais

Tous les frais et honoraires du présent acte incombant à la société sont évalués à la somme de 850,- EUR.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Pascal Louis Fernand Nicolas LORANG, Lianne Liliane. Suzanne LORANG Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 15 février 2013. Relation GRE/2013/716. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Releveur ff. (signé) Claire PIERRET.

POUR COPIE CONFORME délivrée à la société.

Junglinster, le 18 février 2013.

Référence de publication: 2013024416/71.

(130029892) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2013.

Daum Investments International S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 33.349.

L'an deux mille douze, le vingt-sept décembre.

Par-devant nous Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme «DAUM INVESTMENTS INTERNATIONAL S.A.», une société anonyme ayant son siège social au 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, immatriculé au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 33.349, constituée suivant acte notarié en date du 9 mars 1990, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 345 du 25 septembre 1990.

Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 30 décembre 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1161 du 31 mai 2011.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Marianne DUMONT, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Guillaume SCROCCARO, employé privé, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Frédérique MIGNON, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg,

Le bureau de l'assemblée étant ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I) L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social de la Société à concurrence de quatre cent soixante-cinq mille euros (EUR 465.000,-) afin de le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) à quatre cent quatre-vingt-seize mille euros (EUR 496.000,-) par l'émission de trente mille (30.000) actions sans désignation de valeur nominale.

2. Souscription et libération.

3. Modification du premier alinéa de l'article 3 des statuts.

II) Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du Bureau, sera enregistrée avec le présent acte pour être soumis à l'enregistrement en même temps.

III) Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social sont présentes ou représentées à cette assemblée. Tous les actionnaires présents se reconnaissent dûment convoqués et déclarent par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable, de sorte qu'il a pu être fait abstraction des convocations d'usage.

IV) La présente assemblée, représentant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée prend, chaque fois à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de quatre cent soixante-cinq mille euros (EUR 465.000,-) afin de le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) à quatre cent quatre-vingt-seize mille euros (EUR 496.000,-) par l'émission de trente mille (30.000) actions sans désignation de valeur nominale et assorties des mêmes droits, privilèges et obligations que ceux rattachés aux actions existantes (ci-après collectivement les «Nouvelles Actions»).

Cette augmentation de capital sera réalisée par l'apport et la transformation en capital d'une créance certaine, liquide et exigible d'un montant de quatre cent soixante-cinq mille euros (EUR 465.000,-) existant à charge de la société au profit de l'actionnaire actuel.

Souscription et Libération

Les actions nouvelles sont souscrites à l'instant même par l'actionnaire unique, ici représenté par Madame Frédérique MIGNON, prénommée.

Les actions nouvelles ainsi souscrites sont entièrement libérées par l'apport et la transformation en capital d'une créance certaine, liquide et exigible d'un montant de quatre cent soixante-cinq mille euros (EUR 465.000,-) existant à charge de la société et au profit de l'actionnaire unique.

La créance prémentionnée est décrite et évaluée dans un rapport de réviseur d'entreprises établi par la société luxembourgeoise GSL Révision Sàrl, cabinet de révision agréé, établie à Esch-sur-Alzette, en date du 21 décembre 2012, lequel restera annexé aux présentes.

Ce rapport conclut comme suit:

«Sur base de nos diligences, aucun fait n'a été porté à notre attention qui nous laisse à penser que la valeur globale des apports ne correspond pas au moins aux 30.000 actions sans désignation de valeur nominale à émettre en contrepartie de l'augmentation de capital.»

Ce rapport restera annexé aux présentes.

Deuxième résolution

En conséquence, le premier alinéa de l'article 3 des statuts est modifié et aura désormais le teneur suivante:

« **Art. 3. (Premier alinéa).** Le capital social est fixé à quatre cent quatre-vingt-seize mille euros (EUR 496.000,-) divisé en trente-deux mille (32.000) actions sans désignation de valeur nominale.»

Frais et Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à approximativement trois mille euros.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: M. DUMONT, G. SCROCCARO, F. MIGNON, J.-J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, A.C., le 31 décembre 2012. Relation: EAC/2012/17848. Reçu soixante-quinze Euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2013024523/76.

(130030008) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2013.

SHBK International S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 32.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12D, Impasse Drosbach.

R.C.S. Luxembourg B 106.091.

—
EXTRAIT

- Il résulte d'un courrier en date du 27 février 2013 remis en mains propres que la société Nationwide Management S.A, RCS Luxembourg n° B 9974 6, démissionne de son mandat d'administrateur et d'administrateur-délégué avec effet immédiat

- Il résulte de deux courriers en date du 27 février 2013 remis en mains propres que la société Alpmann Management S.A. RCS Luxembourg n° B 99739 et Tyndall Management S.A., RCS Luxembourg n°99747 démissionnent de leurs mandats d'administrateurs avec effet immédiat.

- Il résulte d'un courrier en date du 27 février 2013 remis en mains propres que la société Fiduciary & Accounting Services S.A. démissionne de son mandat de Commissaire aux comptes avec effet immédiat.

Luxembourg, le 28 février 2013.

SHBK International S.A.

Référence de publication: 2013029452/18.

(130035876) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2013.

Ebrand Services FBS, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 146.232.

—
Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27.02.2013.

Référence de publication: 2013029033/10.

(130035279) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2013.